

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

20°

ALGER

37°

TAMANRASSET

p. 2

Dimanche 19 Mai 2013 - 9 Radjeb 1434 - N° 276 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

19 MAI (1956-2013) : JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT **De l'amphi au maquis** ● L'Université au fronton de la Révolution

Page 5

LE CONSTAT DU FMI :

LE CHÔMAGE EN BAISSE EN ALGÉRIE

La baisse du taux de chômage en Algérie se poursuit depuis l'an 2000 notamment chez les jeunes, selon des experts du Fonds monétaire international (FMI), au terme d'une visite en Algérie.

La mission du Fonds, qui a été reçue au ministère du Travail et de la Protection sociale, avait mis en exergue «la poursuite de la baisse du taux de chômage et particulièrement des jeunes», confirmant ainsi la tendance générale relevée par les enquêtes annuelles réalisées par l'Office national des statistiques (ONS). Page 3



SCIENCE et **VIE**
CANCER DU POUMON
Mieux comprendre
Pages 12-13

SOCIÉTÉ

GRÈVE DES PILOTES
D'AIR ALGÉRIE

Retour
à la normale



Page 24

FOOTBALL

Ligue 1 (29^e Journée)
Résultats :

MC Oran - ASO Chlef	2-2
USM Bel-Abbès - USM Alger	0-1
CR Belouizdad - WA Tlemcen	1-0
CS Constantine - USM Harrach	0-0
MC Alger - CA Batna	1-0
JS Kabylie - MCE Eulma	1-1
CABB Arréridj - ES Sétif	0-0
JSM Béjaïa - JS Saoura	1-1

JUSTICE

BOUZARÉAH
Attentat à la pudeur avec violence
10 ans de réclusion criminelle
Page 10

Programme algérien des start-ups technologiques
Vos idées d'aujourd'hui sont la réalité de demain

tStart www.tstart.dz

ANDPME www.andpme.dz

NEDJMA www.nedjma.dz

DK NEWS - 19/05/2013



MÉTÉO 20° à Alger

RÉGIONS NORD :

- Temps partiellement voilé la matinée devenant progressivement nuageux avec quelques pluies en fin d'après-midi. Les vents seront modérés (30/40 km/h) près des côtes et faibles (10/20 km/h) vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. La mer sera agitée.

37° à Tamanrasset

RÉGIONS SUD : NUAGEUX AVEC QUELQUES PLUIES

- Temps voilé à nuageux vers le Sahara central et le Nord Sahara avec localement quelques pluies. Ailleurs, ciel dégagé à partiellement voilé. Les vents seront modérés (30/40 km/h) avec chasse sable.



COA

Conférence de presse de Mustapha Berraf mardi à Alger

Le président du Comité olympique algérien (COA), Mustapha Berraf, animera mardi (10h00) au Complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger une conférence de presse. Cette rencontre avec la presse devrait permettre au président du Comité olympique de revenir sur la situation au sein du COA et la crise que vit actuellement le handball algérien.

M. Berraf évoquera également le prochain rendez-vous du mouvement sportif algérien qui se prépare à participer aux Jeux méditerranéens 2013 de Mersin en Turquie (20-30 juin).

Journée parlementaire sur la «Lutte contre la toxicomanie et les drogues» à l'APN



La commission de la Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN) organisera demain une journée parlementaire sous le thème «Lutte contre la toxicomanie et les drogues». Le président de l'APN, M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, prononcera une allocution sur la toxicomanie en Algérie pour céder ensuite la parole aux représentants des Directions générales de la Sécurité nationale, de la Gendarmerie et des Douanes, a indiqué hier un communiqué de l'APN. La rencontre portera également sur le bilan des programmes de prise en charge des toxicomanes et de lutte contre la toxicomanie, l'analyse du phénomène au plan médical et juridique et la comparaison de la loi sur la toxicomanie en Algérie et dans les pays arabes.

TLEMCEN

Une école primaire incendiée au village Lemkamat

Une école primaire a été incendiée dans la nuit de jeudi à vendredi au village Lemkamat relevant de la commune d'El Fehoul dans la daïra de Remchi (wilaya de Tlemcen), a-t-on appris de source sécuritaire. Des inconnus ont défoncé les portes de cette école avant de mettre le feu à l'intérieur de trois classes, a précisé la même source, ajoutant que le feu a ravagé des tables et des livres, outre du matériel pédagogique. Une personne suspecte a été arrêtée suite à une enquête ouverte pour déterminer les tenants et aboutissants de cette affaire, a-t-on ajouté.

MÉTÉO 20° à Alger

DEMAIN LUNDI 20 MAI À 10H, LE DR YAZID HADJADJ INVITÉ DU FORUM DE DK NEWS

«La prise en charge de la leucémie myéloïde chronique dans les grands hôpitaux»

Dans le cadre d'un partenariat entre le laboratoire suisse Novartis et les pouvoirs publics portant sur l'introduction de nouvelles techniques thérapeutiques pour la prise en charge de la leucémie myéloïde chronique dans les grands hôpitaux d'Algérie, le docteur Yazid Hadjadj, directeur de Novartis-oncologie animera une conférence-débat au centre de presse de DK News (3 rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger) demain lundi 20 mai à 10h.

L'orateur évoquera le projet Tasmax, premier du genre en Afrique et au Moyen-Orient qui permet la standardisation aux normes internationales des laboratoires algériens ainsi que la mise à disposition des réactifs nécessaire pour ce type d'examens biologiques.



No comment

CENTRE DE DÉTENTION : 60.000 DÉTENUS POUR 131 PRISONS DANS LE PAYS

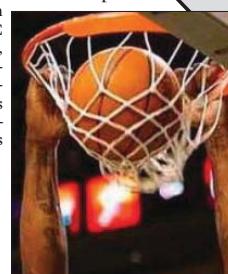


SANTÉ La FNPSP disposée à un dialogue «constructif et franc» avec la tutelle

La Fédération nationale des personnels de la santé publique (FNPSP) s'est dite disposée à un dialogue «constructif et franc» avec la tutelle pour trouver des solutions «concrètes» à leurs revendications socioprofessionnelles, a indiqué hier à Alger le président de cette fédération, Amar Lakhal. «Nous sommes disposés à entamer un dialogue constructif et franc avec la tutelle pour trouver des solutions concrètes à nos revendications. Il y avait certes auparavant du dialogue avec la tutelle, mais malheureusement, ça n'a rien donné pour l'instant», a affirmé M. Lakhal lors d'une conférence de presse. La FNPSP, affiliée au syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), réclame notamment la revalorisation et la généralisation de la prime de contagion à tous les travailleurs de la santé, «sans aucune exception», la révision du régime indemnitaire et l'intégration des contracuits. Pour M. Lakhal, l'octroi de la prime de contagion pour «une certaine catégorie seulement» du personnel de la santé est «la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de la colère» des travailleurs, qui veulent mettre fin à cette «anomalie». «Comment se fait-il que cette indemnité de contagion soit accordée dans les pays développés y compris aux personnes qui habitent aux abords des structures hospitalières, alors qu'en Algérie on continue à accorder une prime infime et à une catégorie seulement, tandis qu'on la refuse à d'autres sous de fallacieux prétextes?», s'est-t-il interrogé..

Basketball COUPE D'ALGERIE (SENIORS DAMES) Le GSP remporte le trophée face à l'OCA (63-58)

L'équipe féminine du GS Pétroliers a remporté la coupe d'Algérie de basket-ball en battant son homologue de l'OCA Alger 63 à 58 (mi-temps : 25-27), hier en finale de l'épreuve disputée à la salle Harcha Hacene d'Alger. Il s'agit du 3^e succès consécutif en finale des basketeuses du GSP qui n'ont plus laissé filer le titre depuis 2011.



COUPE D'ALGERIE (SENIORS MESSIEURS) Le GS Pétroliers bat le CSM Constantine (73-49) et remporte le trophée

Les basketteurs du GS Pétroliers ont remporté la coupe d'Algérie (seniors) de la saison 2012-2013, en battant leurs homologues du CSM Constantine par 73-49 (mi-temps : 28-22), hier en finale de l'épreuve disputée à la salle Harcha Hacene d'Alger.

C'est la 3^e consécration de suite pour les «Pétroliers» après les titres de 2011 et 2012. Cette victoire permet aussi au GSP de prendre sa revanche sur le CSMC qui l'avait battu lors du match d'appui pour le titre de champion d'Algérie.

ALGÉRIE-FMI

Des experts du FMI soulignent la poursuite de la baisse du taux de chômage en Algérie

La baisse du taux de chômage en Algérie se poursuit depuis l'an 2000 notamment chez les jeunes, selon des experts du Fonds monétaire international (FMI), au terme d'une visite en Algérie.

La mission du Fonds, qui a été reçue au ministère du Travail et de la Protection sociale, avait mis en exergue «la poursuite de la baisse du taux de chômage et particulièrement des jeunes, confirmant ainsi la tendance générale relevée par les enquêtes annuelles réalisées par l'Office national des statistiques (ONS), a-t-on appris auprès du ministère.

Le taux de chômage global est passé de 29,7% en 2000 à 10% en 2011, tandis que le taux de chômage des jeunes de la tranche d'âge (16-24 ans) a chuté de 54,07% en 2000 à 22,4% en 2011, une réduction de plus de la moitié dans l'espace de 11 ans, observent les experts du FMI, qui ont séjourné en Algérie du 25 avril au 2 mai dernier, cités par le ministère.

Ils estiment également que le taux de chômage chez les universitaires a enregistré «une baisse significative» en 2011, année durant laquelle il s'est situé à 16,1% contre 21,4% en 2010. En avril dernier, le FMI avait prévu dans son rapport sur les perspectives économiques



mondiales, que le taux de chômage en Algérie connaîtra des baisses consécutives, passant de 9,7% en 2012 à 9,3% en 2013 avant de reculer encore à 9% en 2014. La mission du FMI juge par ailleurs que le niveau de chômage des jeunes en Algérie au sortir de la période d'ajustement structurel s'apparente au taux actuel enregistré au niveau des pays européens en crise. Le taux de chômage des jeunes culmine en février 2013 à plus de 60% en Grèce et près de 56% en Espagne, selon les données de l'Organisation européenne des statistiques (Eurostat). Il a atteint près de 24% dans la zone euro, contre 22,6% en 2012. Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail

(OIT) publié ce mois de mai, la hausse du chômage des jeunes a atteint 24,9% entre 2008 et 2012 dans les économies développées et l'Union européenne. En 2012, ce taux a atteint 18,1%, un niveau qui est resté constant pendant une décennie. Le taux mondial de chômage des jeunes a quant à lui baissé, passant de 12,7% en 2009 à 12,3% en 2011, mais a remonté à 12,4% en 2012, et a continué de monter pour atteindre 12,6% en 2013, détaille le rapport. Il devrait atteindre, selon l'OIT, 12,8% d'ici à 2018 avec des disparités régionales croissantes car les améliorations attendues dans les économies avancées seront neutralisées par des hausses dans d'autres régions, principalement en Asie.

Les experts du FMI relèvent, d'autre part, la bonne tenue des principaux indicateurs de l'économie algérienne ainsi que les perspectives d'évolution à moyen terme. L'Algérie a un potentiel de croissance important malgré une inflation élevée estimée à 8,9% en 2012, induite par la hausse des salaires, notent-ils. Toutefois, ils considèrent que sur le court terme, l'inflation devrait entamer une courbe baissière pour passer à 5,7% en 2013. Les crédits à l'économie ont connu un accroissement de 15% en 2012, les réserves de change ont atteint 190,7 milliards de dollars à fin 2012, soit 37 mois d'importation et l'épargne publique a atteint un niveau appréciable.

Pour l'apaisement du front social

Boualem Branki

Après le secteur de la santé, c'est celui des transports qui vient de se faire remarquer hier avec une grève surprise des pilotes de ligne du pavillon national. Un débrayage qui s'est terminé en fin de matinée sur des promesses fermes de la direction quant à la prise en charge des revendications des pilotes d'Air Algérie. Pour autant, il est étonnant que depuis quelque temps, le recours aux grèves et autres débrayages est devenu l'une des formes les plus courantes de revendications de plusieurs secteurs économiques. La grève des pilotes de lignes de la compagnie nationale est motivée par des revendications salariales, alors qu'il�eurs, dans le secteur de la santé, où un bras de fer oppose le ministère à l'intersyndicale, les raisons d'une grève inexpliquée restent encore floues. Même si les protestataires se prévalent de raisons justes. Il n'empêche, cela ne peut éviter, à l'évidence, de se poser des questions sur la fréquence rapprochée de ces mouvements sociaux, au moment même où le pays fait face à des défis majeurs, des enjeux économiques aux grandes questions politiques et sécuritaires régionales.

En plus, l'absence du Président Bouteflika pour cause de maladie, n'arrange guère les choses, alors que le gouvernement travaille normalement, autant à faire fonctionner le plus normalement du monde les institutions de l'Etat, que pour négocier, là où cela est nécessaire, la résolution de conflits sociaux, qu'ils soient isolés ou pas. Car cette grève surprise des pilotes de ligne d'Air Algérie nous rappelle en fait qu'ils avaient déjà effectué le même mouvement il y a une année, c'était en janvier 2012, et le P-DG de la compagnie, M. Boulif en l'occurrence, avait déjà assuré les professionnels de la corporation que leurs doléances seraient prises en charge et réglées, notamment la hausse des salaires. Depuis, que s'est-il passé ?

C'est en fait la grande question qu'avait posée jeudi dernier le Premier ministre Abdelmalek Sellal aux patrons des SGP, et audelà aux P-DG des entreprises publiques. Qu'est ce qui est fait pour assurer la croissance de ces EPE, l'amélioration des services aux clients, comme c'est le cas pour le pavillon national, l'amélioration du service public et en général une plus grande prise en charge des besoins des citoyens. C'est en somme la grande question posée par M. Sellal aux patrons des EPE, et il a même rappelé que son plan d'action, tiré du programme de travail du Président Bouteflika, ne saurait être dévié de sa trajectoire.

A savoir une amélioration conséquente de l'économie nationale et une plus grande offre d'opportunités d'amélioration sociale aux citoyens. Or, la multiplication des revendications sociales de ces dernières semaines, décryptées du point de vue du gouvernement, est que beaucoup de choses restent à assainir, à commencer par rendre les EPE plus crédibles, plus proches des objectifs qui leur sont assignés par les pouvoirs publics, et donc plus près des préoccupations de leurs travailleurs, et des besoins d'une économie à irriguer par une production de qualité et des perspectives économiques solides.

C'est, là également, le grand grief porté par M. Sellal aux EPE, et, le fait qu'il ait parlé de "médiocrité" en citant la situation des EPE, est révélateur de l'extrême délinquance dans laquelle elles baignent. Son message, également adressé aux patrons des SGP est aussi clair, ferme : plus jamais ça. Les patrons des SGP, en tout cas, sont instruits pour redresser la barre, notamment des EPE, et créer les conditions propices pour la paix sociale.

BOURSE D'ALGER

Une nouvelle entreprise algérienne à capitaux privés frappe à la porte

La société à capitaux privés, Avenir Décoration, spécialisée dans l'affichage urbain et la location d'espaces publicitaires compte s'introduire en bourse, a-t-on appris hier auprès de la Commission de surveillance des opérations de bourse (Cosob).

«La Cosob a reçu une lettre d'intention d'introduction en bourse adressée par la société algérienne à capitaux privés, Avenir Décoration», a indiqué à l'APS une source proche du régulateur boursier. Selon la même source, la société est en train de préparer son dossier et de lever les contraintes déjà identifiées en vue de lancer le processus d'introduction en bourse.

«Une fois toutes les contraintes levées, la notice d'information et le prospectus prêts, la commission examinera le dossier relatif à l'intention d'introduction en bourse de cette société pour donner son accord à la réalisation de cette opération», a-t-on souligné.

En exprimant son intention d'entrer en bourse, Avenir Décoration a envisagé un changement de son statut juridique (actuellement, société à responsabilité limitée Sarl) pour modifier la structure

du capital de la société en vue d'une cotation en bourse.

«Avenir Décoration est en train de changer les statuts pour devenir une société par actions (SPA) et pouvoir ainsi mener l'opération», a-t-on indiqué.

La société compte par la suite s'introduire en bourse, a poursuivi la même source, soit par recours au marché financier en cédant une partie des participations par le biais d'une offre publique de vente (OPV) en bourse, soit par une augmentation de son capital par appel public à l'épargne pour son développement.

«Une fois l'évaluation technique terminée, la société décidera de la voie à emprunter pour s'introduire en bourse», a-t-on ajouté. La réussite de la dernière opération d'augmentation de capital par appel public à l'épargne menée par la compagnie d'assurances «Alliances assurances» et l'OPV des actions NCA-Rouiba, ont prouvé que le marché financier peut répondre parfaitement aux besoins d'entreprises en quête de ressources financières permanentes nécessaires à la préservation de leur pérennité et au financement de leur développement. L'introduction en Bourse de NCA

Rouiba portera à quatre le nombre d'entreprises cotées en bourse. Actuellement, seules les sociétés El Aurassi, Saidal et Alliance Assurances sont cotées à la Bourse d'Alger. Par ailleurs, les opérations de constitution par Salama Assurance d'une filiale assurances de personnes par appel public à l'épargne et l'emprunt obligataire devant permettre à la société de leasing Maghreb Leasing Algérie (MLA) d'entamer le processus conduisant à son introduction à la Bourse d'Alger, sont en cours de concrétisation, a-t-on fait remarquer. En 2012, des amendements ont été introduits sur le règlement général de la Bourse d'Alger dans le but de réorganiser le marché d'actions national par la création de trois compartiments dont un marché principal réservé aux grandes entreprises, un marché dédié aux PME et un troisième marché destiné à la négociation des obligations assimilables du Trésor (OAT).

Les conditions d'admission des PME au marché boursier ont été ainsi «significativement» assouplies. APS

VIE POLITIQUE

Les partis à l'heure de l'alternance

Saïd Abjaoui

Les partis qui comptent pour avoir un certain poids dans le champ politique sont à un tournant dans la pratique de la démocratie. Leurs leaders ont tous contribué à faire disparaître les menaces constituées par les présidences à vie à la tête de leurs partis.

Sommes-nous en conséquence en train de vivre une nouvelle correction de trajectoire du processus de démocratisation pour entrer de plain-pied dans une nouvelle tradition qui fatidiquement aura des implications dans le champ politique ?

Par quoi généralement est mis en doute le fait que l'Algérie s'inscrit dans le maintien du cap sur la démocratie ? A cette question, inévitablement les réponses convergent vers le constat que ce sont uniquement les enjeux de pouvoir qui dictent leur conduite aux chefs des partis politiques.

Comment se traduisent ces conduites ? Tout simplement, par le déni à toute alternative à la tête des partis. Tout le monde affectionnait le désir de rester éternellement à la tête du parti. Des leaders ne partent que suite à un coup d'état scientifique, ou à un redressement auquel les chefs des partis ciblés résistent de toute leur force. C'est ce qu'on voit pratiquement dans tous les partis. C'est ce que nous ne verrons plus à l'avenir.

Citons en quelques-uns. Le FLN a «perdu» son SG ; le RND a «perdu» son SG ; le MSP a «perdu» son président. Le



RCD a «perdu» son SG. Le FFS a «perdu» son président.

Concernant le MSP, le RCD et le FFS, ce sont leurs chefs qui sont partis volontairement, quoiqu'on puisse en penser.

Le premier à avoir montré la voie de l'alternance est Saïd Saâdi, le chef du RCD ; il est quand même arrivé le moment où un chef de parti considère que le pouvoir trop longtemps tenu use son détenteur et use aussi bien le parti lui-même, en interdisant le renouvellement, l'apport d'un deuxième souffle, de nouvelles idées. Saïd Saâdi dont on disait qu'il est rivé à son poste a démenti toutes ces accusations. Il n'y a pas que Saïd Saâdi à le faire. Il est imité par celui qu'on appelle son frère en-

nemi, à savoir Aït Ahmed, lequel, lui aussi vient de quitter la présidence de son parti alors qu'on croyait qu'il est inamovible à ce poste.

Vont-ils être suivis par d'autres chefs de partis pour donner cette fois une véritable chance à la démocratie ou bien cela sera le contraire qui sera plus vrai, et il est à prévoir avec le minimum d'incertitude que même ceux qui actuellement subissent la menace d'un redressement vont continuer à se battre pour se maintenir, même si cela va porter tort à la démocratie, même s'ils vont continuer à dire qu'ils se battent pour la démocratie. C'en est-il fini des zâïms qui restent encore à la tête des partis ?

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Abolir le paiement des rançons

Saïd Abjaoui

La lutte contre le terrorisme avait commencé sous l'appellation de lutte contre les actes illégitimes. C'était pratiquement à partir des années 70 que furent élaborées des conventions au fur et à mesure qu'apparaissaient des menaces diversifiées traduites sous forme d'action sur le terrain. Cela avait commencé par les prises d'otages puis celle des aéronefs puis encore des navires ... à l'époque, c'était des actes commis en désespoir par des Palestiniens qui voulaient internationaliser leur cause.

Sil y en avait qui les considéraient comme des actes de résistance, par contre il y en avait qui les condamnaient comme des actes terroristes.

A l'époque, tous les actes commis étaient des menaces nouvelles. Leur qualification ne faisait pas de consensus mondial. Des Etats, même de grandes puissances, considéraient que la perception de la nature de tels actes devait relever de leur souveraineté, et plus particulièrement leur incrimination. Ces profondes divergences sur la qualification de tels actes ne pouvaient

pas consolider un front international pour des attitudes communes, pour des parades communes, donc pour une coopération mutuelle.

Puis, vint le 11 septembre 2001, avec un acte commis contre la grande puissance américaine. Le monde bascula alors vers une condamnation unanime et le Conseil de sécurité de l'ONU innova même en accordant le droit de riposte appuyé sur la légitime défense, soit pleins pouvoirs aux Etats-Unis en se substituant à la décision et la responsabilité de l'ONU. La légitime défense est normalement reconnue en réaction immédiate, pas différée.

L'attentat contre le WTC ainsi que la réaction dans le monde sont venus quand même en retard conforter la thèse algérienne d'un terrorisme transfrontière, ainsi que la nécessité face à des menaces opérées faisant entrer en œuvre des terroristes multinationaux du procéder à des parades concertées, solidaires et opérationnelles.

L'Algérie a joué un grand rôle dans l'éveil des consciences nationales et internationales. Un grand rôle dans sa mission à obtenir la criminalisation du paiement

des rançons et maintenant par la mise en place de mesures juridiques d'exercice de la contrainte contre un Etat qui passe outre à la criminalisation du paiement de rançons.

Quelles sanctions post-criminalisation ?

Quel crédit à porter à l'endroit d'engagement d'un pays dans la lutte contre le terrorisme si par ailleurs celui-ci n'hésite pas à payer une rançon pour libérer ses ressortissants pris en otage par les groupes armés islamistes ? Ne serait-il pas considéré comme une contradiction le fait de mener une guerre contre le terrorisme tout en cédant au chantage du paiement des rançons qui serviront à équiper les groupes armés en armes en quantité et en qualité ?

Serait-il «honnête» pour tout Etat de céder après l'annonce de la détermination à mener un combat avec fermeté ? S'il arrive que malgré une disposition allant dans ce sens soit votée à l'ONU en dépit de divergences, serait-il réellement possible de donner un sens à la criminalisation en imposant des sanc-

tions aux pays qui y auront contrevenu ? Selon Rezzag-Bara, l'Algérie souhaite rendre la prohibition du paiement des rançons «plus contraignante» à l'égard des Etats ».

Pourquoi ? Pour le moment, comme pour les divergences qui avaient rendu impossible l'engagement consensuel international dans la qualification de l'acte à incriminer, il y aura des pays qui voudraient valoriser leur souveraineté nationale en se réservant le droit de libre appréciation.

Que signifie criminaliser le paiement des rançons ? Criminaliser signifie soumettre au pénal. Comment sanctionner par exemple une puissance occidentale qui se soumettrait au chantage du paiement de la rançon ?

La prise en charge de cette criminalisation va devenir normalement une réalité du droit international. Rezzag-Bara dit que c'est un succès que le Conseil de sécurité de l'ONU ait déclaré lundi passé sa détermination à lutter contre le versement des rançons dans les prises d'otage en prenant acte du «Mémorandum d'Alger».

TAJ - AMAR GHOUl AUX EUCALYPTUS

2 mots clés : l'unité et la stabilité

O. Larbi

Le président de TAJ était, hier aux Eucalyptus, une commune de la daïra de Bâdkaki. Cette APC est dirigée par M. Ouchair Abdelghani, électronicien et compte 130 000 habitants : ses concitoyens ont décidé de le porter avec 18 de ses colistiers à la présidence de la commune lors des dernières élections communales. Au plan militant, Abdelghani Ouchair est membre du bureau national de TAJ ; il y a 500 militants actifs et 2000 sympathisants qui œuvrent de concert pour la popularisation des orientations de TAJ.

Le président d'APC essaie de répondre aux demandes sociales et plus particulièrement l'offre d'emploi : 120 jeunes ont été embauchés au sein de la société «Algérie blanche». Au plan de la solidarité, l'APC des Eucalyptus lance deux appels d'offres en vue de l'approvisionnement en fruits et légumes et en viandes rouges pour les besoins des actions de soutien aux plus démunis durant le prochain Ramadhan.

En attendant la venue du président du parti, M. Yousfi, président du conseil national annonce que l'implantation d'entreprises adhérentes à la Confédération générale des entrepreneurs algériens spécialisée dans le BTP est une réalité à Laghouat, Naâma, Béchar : ce seront des activités et des emplois assurés pour cette région.

Les élus, députés et membres du Conseil de la nation d'Aïn Defla, Alger, Chlef, Djelfa, Tipasa, Boumerdès, Blida et Médéa remplissent peu à peu les travées de la salle des fêtes de l'APC.

Des icônes reconnues tels M^{me} Barki de l'association Iqrââ, M. Yousfi président du conseil national et entrepreneur, M^{me} Zahia Benarous sont citées par l'animateur chargé de «meubler» les moments d'attente.

Les cadres de TAJ sont tous bien disposés envers la presse l'organisation du parti au niveau des wilayas avance : «Il reste 18 wilayas à pourvoir en directions et en directives pour s'implanter dans les communes, les quartiers et les douars les plus reculés».

L'organisation de l'émigration interviendra d'ici un mois : on sait que c'est un très gros challenge pour le parti de Amar Ghoul.

Enfin, un important cadre du Bureau national laisse entendre que depuis 1990 «le multipartisme est le fer de lance de la démocratisation interne des partis, de la démoncratisation de la société et son ouverture au monde moderne dans le respect des valeurs ancestrales des Algériens». «Nous avançons à notre rythme, sans exclusion, sans fébrilité, sans anarchie, sans désordre, loin des pressions extérieures. Le printemps sera algérien !»

Ces propos sonnent comme une annonce de changement profond, en droite ligne des acquis démocratiques et sociaux, en s'appuyant sur la participation populaire sans laquelle rien de durable ne se construit.

Quand Amar Ghoul prend la parole, ses premiers mots sont : «Réunir contre les aventures, unir pour atteindre l'objectif d'une Algérie forte et debout. Pour cela, écouter le peuple !».

19 MAI (1956-2013) : JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

De l'amphi au maquis

Le 18 mai 1956, les membres de l'UGEMA se réunissent. Ils adoptent une motion appelant à la grève générale et illimitée des cours et des examens et à l'engagement dans les rangs de l'ALN et du FLN. Voici le texte intégral :

Amar Belkhodja

« Après l'assassinat de notre frère Zeddour Belkacem par la police française, après le meurtre de notre frère ainé le docteur Benzerdjeb, après la tragique fin de notre jeune frère Brahim du collège Bougie, brûlé vif dans sa meche incendiée par l'armée française pendant les vacances de Pâques, après l'exécution sommaire dans un groupe d'otages, de notre écrivain Réda Houhou, secrétaire de l'Institut Ben Badis de Constantine, après les odieuses tortures qu'on a fait subir aux docteurs Heddam de Constantine, Baba Ahmed et Tebal de Tlemcen, après l'arrestation de nos camarades Amara, Lounis, Saber, Touati, arrachés aux geôles de l'administration française, celles de nos camarades Zerrakouï et Madi, après la déportation de notre camarade Hihi, après les campagnes d'intimidation contre l'UGEMA, voici que la police nous arrache d'une des mains, un matin à la première heure, notre frère Ferhat Hadjadj, étudiant en propédeutique et maître d'internat au lycée de Ben Aknoun, les tortures, les séquestrations pendant plusieurs jours avec le complicité de la justice et de la Haute administration algériennes prévenues de son affaire, jusqu'au jour où nous apprenons, atterrés sous le coup de l'émotion, la nouvelle de son égorgement par la police de Djidjelli, aidée par la milice locale.

L'avertissement donné par notre magnifique grève de la faim du 20 janvier 1956 n'aura-t-il donc servi à rien ?

Avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres. A quoi donc serviraient-ils ces diplômes qu'on continue à nous offrir pendant que notre peuple lutte héroïquement, pendant que nos mères, nos épouses, nos sœurs sont violées, pendant que nos enfants, vieillards tombent sous la mitraille, les bombes, le napalm ?

Et nous « les cadavres de demain », on nous offre d'encadrer quoi ? d'encadrer qui... les ruines et les monceaux de cadavres. Notre passivité face à la guerre qu'on mène sous nos yeux nous rend complices. La fausse quiétude dans laquelle nous sommes installés ne satisfait plus nos consciences des accusations ignobles dont notre vaillante armée nationale est l'objet. Notre devoir nous appelle à d'autres tâches plus urgentes, plus impératives, plus catégoriques, plus glorieuses. Notre devoir nous appelle à la souffrance quotidienne aux côtés de ceux qui luttent et meurent libres face à l'ennemi.

Nous observons tous la grève immédiate des cours et des examens pour une durée illimitée. Il faut déserter les bancs de l'université pour les maquis. Il faut rejoindre en masse l'ALN et son organisation politique le FLN.

Etudiants, et intellectuels algériens,



Le martyr Taleb Abderrahmane

pour le nom de qui nous observe, pour la nation qui nous appelle, pour le destin héroïque de notre pays, serions-nous des renégats ? »

Ce texte a été rédigé par Lamine Khène, confié à la frappe à Salah Ben-kobbé. C'est finalement Benyoucef Ben-khedda qui en assurera la frappe et le tirage. La décision est prise par l'UGEMA elle-même. C'est-à-dire sans que l'ordre soit donné par les dirigeants du FLN à Alger.

Les étudiants et les procès de la rue Cavaignac

Ils quittent les bancs du lycée et de l'université et regagnent en masse le FLN et l'ALN dès le 19 mai 1956, où d'innombrables tâches les attendent. Les uns – ils sont nombreux – périssent les armes à la main. Les autres accomplissent des missions des plus ardues inscrites et indispensables dans la poursuite du combat armé libérateur. Nous allons les retrouver comme commissaires politiques, agents dans les transmissions, transport et acheminement de l'armement, formateurs dans les écoles de cadres du FLN et de l'ALN, représentants dans les missions diplomatiques du FLN et du GPRA.

Dans ce combat ardent et inégal livré par les Algériens à une armée puissante par ses effectifs et son arsenal de guerre, étudiants et étudiantes sont évidemment arrêtés, torturés et faits prisonniers jusqu'en 1962. Leurs déclarations devant les juges militaires constituent aujourd'hui, lorsque nous prenons la peine

de les consulter, de véritables réquisitoires contre le colonialisme français. Ces déclarations nous renvoient aux procès mouvementés de la tristement célèbre rue Cavignac où siégeait presque en permanence, le tribunal militaire.

Baya Hocine, Drif Zohra, Djamila Bouhired, Taleb Abderrahmane, entre autres, déstabiliseront leurs juges par des déclarations qui, pour éterniser le combat des Algériens et entretenir la mémoire collective, doivent nécessairement figurer dans nos programmes scolaires.

Beaucoup d'étudiants ne reprennent leurs études qu'après 1962, du moins pour celles et ceux qui sont captifs et peuplent les prisons tant en Algérie qu'en France. Nous avons choisi, pour marquer cet événement, d'évoquer ce qui font la fierté de notre jeunesse et de notre peuple, la célèbre avocate Mme Meriem Belmihoub et le grand symbole de la guérilla urbaine, le martyr Taleb Abderrahmane.

A quand un livre sur les procès de la rue Cavignac ?

Déclaration de Meriem Belmihoub

« L'armée de Libération nationale ayant eu besoin d'infirmières pour soigner les résistants blessés fit appel aux jeunes filles pour s'acquitter de cette si belle et si noble tâche. Cet appel me parvint et, sans hésiter, j'ai accepté daller les soigner, ainsi que bon nombre d'autres de mes sœurs qui ont compris elles aussi, qu'elles ne pouvaient rester étrangères à la lutte. J'ai soigné mes frères blessés, ceux qui étaient fatigués par les longues et vaillantes marches à travers les montagnes. Je les ai vus ensuite guéris, complètement rétablis, c'était pour moi une source de joie et une très grande récompense (...) Ici, Messieurs, je me permets de vous présenter le vrai visage des patriotes algériens.

Vous les qualifiez de bandits, de fellaghas, de hors-la-loi, de terroristes, de malfaiteurs, non, Messieurs, ce sont des hommes qui ne supportent plus d'être brimés et asservis depuis plus d'un siècle. Ce sont des hommes qui se sacrifient pour un noble idéal, ce sont des hommes qui préparent un avenir meilleur à leur pays, ce sont des hommes qui luttent et meu-

rent pour que leurs enfants n'aient pas à faire » (cité par Guy Perville – *Les étudiants algériens de l'université française* – p. 154 – Casbah Editions – Alger 2004).

« Les combattants de l'ALN n'ont pas été les seules personnes à qui je prodigiai mes soins, il y avait également la population dont l'état de déficience était tel que je ne peux le rapporter ici. C'est une population sous-alimentée, abandonnée que j'ai vue. La syphilis, la tuberculose, le rachitisme, la misère, sont les fléaux qui ravagent les habitants des nombreux douars que nous avons traversés. La misère des bidonvilles est moindre comparée à celles des campagnes et ce n'est pas peu dire ! et ne pas ignorer l'état de ces sordides baraquements que l'on cache aux personnalités qui viennent visiter l'Algérie. J'ai soigné également la population civile bombardée par les avions français. L'armée française saccageait et brûlait maisons et forêts, rasait des villages entiers, fusillait sommairement les femmes, les enfants et les vieillards. Après un ratissage, j'ai vu et soigné un enfant de 15 ans, le visage complètement défiguré et tuméfié. Il avait été laissé pour mort et jeté avec mépris dans un fossé. Son père et son frère avaient été auparavant fusillés sous ses yeux horrifiés. Voilà, messieurs, ce que l'on appelle l'œuvre pacificatrice de la France. C'est le visage faux qu'elle se donne, hélas pour défendre les intérêts d'une poignée de colonialistes qui ont exploité à fond le peuple algérien » (cité par Guy Perville dans *les Etudiants algériens de l'université française* – p. 151 – Casbah Editions – Alger 2004).

Taleb Abderrahmane guillotiné le 24 avril 1958

La comparaison faite par Taleb Abderrahmane entre la guillotine et la croix nous renvoie au dogme chrétien. Les chrétiens gardent l'image du Christ portant la croix, endossant par là même les péchés commis par l'humanité. L'Algérien, le guillotiné algérien, traînera lui aussi la sinistre machine de décapitation qui, comme la croix, est chargée de péchés. Cette fois-ci, non pas ceux de l'humanité mais ceux du colonialisme français.

C'est ce que nous tisons comme conclusion de la sentence de Taleb Abderrahmane, sentence qui sème le trouble dans la conscience des juges militaires, dans celle des journalistes et des pieds-noirs présents dans la salle et qui crient au lynchage et à la vengeance.



CROISSANCE

Le Mexique ramène ses prévisions de 3,5 à 3,1% en 2013

Le gouvernement mexicain a ajusté à la baisse ses prévisions de croissance pour 2013 dans les ramenant de 3,5% à 3,1% après l'annonce vendredi d'une croissance inférieure à celle prévue au premier trimestre. «Nous avons vu une série d'indicateurs qui n'ont pas été conséquents avec l'objectif que nous avions de 3,5%, et c'est pour cela que nous le ramenons à 3,1%», a dit dans une conférence de presse le ministre mexicain de l'Economie, Fernando Aportela.

L'économie du Mexique, la deuxième d'Amérique latine, a connu une croissance de 0,8% au premier trimestre 2013 en comparaison avec la même période de l'année antérieure, venait d'annoncer l'Institut de la statistique (Inegi). «L'estimation que nous avions pour le premier trimestre était de 1%», a souligné le ministre. Le Mexique a connu une croissance de 3,9% en 2012, la même qu'en 2011.

EUROPE

Les Bourses européennes clôturent dans le vert

Les Bourses européennes ont terminé vendredi en hausse grâce à des indicateurs encourageants sur l'économie américaine. L'enthousiasme des opérateurs a été renforcé après l'annonce d'un rebond plus fort que prévu du moral des ménages en mai aux Etats-Unis, ainsi que d'un rebond en avril de l'indice composite des indicateurs économiques américains.

«Ces bonnes nouvelles sont en contrepoint avec les chiffres de jeudi mais pour l'heure rien n'arrive à briser l'optimisme des investisseurs et la bonne tendance du marché», souligne un analyste. La Bourse de Paris a fini en hausse vendredi (+0,56%), l'indice CAC 40 prenant 22,20 points à 4.001,27 points, dans un volume d'échanges nourri de 4.800 milliards d'euros.

Le marché parisien a dépassé à la mi-journée le seuil des 4 000 points pour la première fois depuis début juillet 2011 pour grimper jusqu'à 4 018,84 points en séance.

En clôture, il est au plus haut depuis le 4 juillet 2011 (4 003,11 points). La Bourse de Londres a terminé en hausse de 0,53% vendredi, l'indice Ftse-100 des principales valeurs prenant 35,26 points par rapport à la clôture de jeudi, à 6 723,06 points. À Francfort, l'indice Dax a encore avancé vendredi, terminant sur un nouveau record et manquant de peu de clôturer pour la première fois de son histoire au-dessus de 8 400 points.

La Bourse de Madrid a terminé en hausse de 0,47%, à 8 582,4 points. Les principales valeurs bancaires ont fini la séance sur des résultats mitigés : Santander, le numéro un en zone euro par la capitalisation boursière, a progressé de 1,19% à 5,50 euros, Bbva a perdu 0,44% à 7,40 euros et CaixaBank a gagné 0,64% à 2,81 euros.

ENTREPRISES

23 milliards DA de caution financière aux entreprises durant le 1^{er} trimestre 2013

Un montant de 23 milliards DA de caution financière a été octroyé aux entreprises durant le premier trimestre de l'année en cours par la Caisse de garantie des marchés publics (Cgmp), a indiqué jeudi à Djelfa le directeur général de cet organisme financier, M. Amar Aït Larbi.

Durant l'année 2012, La CGMP a eu également à allouer aux entrepreneurs une somme d'environ 74 milliards DA de cautions financières, a ajouté M. Aït Larbi, en marge d'une journée d'information organisée par son organisme au profit des



entrepreneurs des wilayas de Djelfa et de Laghouat. «La valeur des cautions financières accordées par la Caisse aux

entrepreneurs pour leur faciliter l'exécution de leurs projets publics est en continue augmentation depuis la création de cet organisme en 1998», a informé ce responsable.

Cette journée d'information a été consacrée à l'explication des missions et des méthodes de travail de la Cgmp, visant à faciliter aux entrepreneurs la réalisation de projets publics, en plus de l'échange de points de vue sur les dispositions du code des marchés publics, dans une perspective d'harmonisation de la démarche entre les différents partenaires.

OUARGLA

Plus de 840 nouveaux emplois durant le 2^e trimestre

La wilaya d'Ouargla a bénéficié de 842 emplois, durant le deuxième trimestre de l'année en cours, a affirmé, jeudi à Ouargla, le directeur général (DG) de l'agence nationale de l'emploi (Anem). «Ces emplois ont été proposés par des entreprises pétrolières établies à Hassi Messaoud, au terme d'une réunion tenue en présence de leurs responsables», a souligné M. Mohamed Tahar Chaâlal, lors d'un point presse, en marge d'une visite de travail à Ouargla dans le cadre du suivi du dossier de l'emploi. Le comité de wilaya chargé de la répartition des offres d'emplois a affecté 2.119 offres aux agences locales

d'emploi, a indiqué le DG de l'ANEM, à l'issue de cette visite inscrite dans le cadre de l'application de l'instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal relative à la gestion du dossier de l'emploi dans le Sud.

Selon le responsable, ces offres consistent en 865 emplois pour les demandeurs sans formation et qualification, 444 emplois pour les titulaires de certificats d'aptitude professionnelle, en plus de 810 postes dégagés pour les universitaires, qui devront tous subir un test professionnel, préalable à leur placement au niveau des entreprises pétrolières.

Soulignant la mission «d'intermédiaire» de l'Anem dans le processus de l'emploi, M. Chaâlal a affirmé que le nombre d'emplois (1 717) promis par l'entreprise Sonatrach et annoncés dernièrement par le wali de Ouargla, sera revu à la hausse au dernier trimestre de l'année en cours. Il a fait part, par ailleurs, des grands axes débattus lors de la réunion tenue avec les responsables chargés du suivi et de la gestion du dossier de l'emploi à Ouargla et de certaines entreprises activant à Hassi Messaoud, qui s'est soldée par la concertation sur une série de questions susceptibles de

garantir la transparence dans l'embauche et la maîtrise du dossier de l'emploi dans la wilaya de Ouargla.

Faisant le point sur les activités de l'agence d'emploi de la wilaya d'Ouargla, M. Chaâlal a fait état de l'existence de 11 agences locales de l'emploi à travers ses différentes daïras. Il a exhorté les responsables de ces agences à favoriser la communication avec les demandeurs d'emploi et à valoriser la mission de la direction régionale de l'emploi en tant que soutien à ces agences locales de l'emploi à travers six wilayas du sud-est du pays.

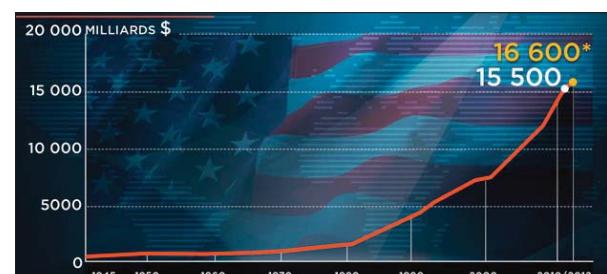
PLAFOND DE LA DETTE

Les USA continueront à user de «mesures exceptionnelles» jusqu'à septembre

Les Etats-Unis seront en mesure de continuer d'user des «mesures exceptionnelles» leur permettant de régler leurs obligations financières jusqu'au mois de septembre prochain, sans avoir à relever le plafond de la dette fédérale, a annoncé vendredi le secrétaire américain au Trésor, Jack Lew.

Le plafond actuel de la dette publique américaine, fixé à près de 16 400 milliards de dollars, avait été atteint le 31 décembre dernier, le Trésor ayant recours depuis lors à des «mesures exceptionnelles» pour éviter un défaut de paiement de la première économie mondiale.

Ces mesures «ne seront pas éprouvées avant la période suivant le Labor Day», jour férié coïncidant avec le 2 septembre, a précisé le Secrétaire au Trésor dans une lettre aux élus du Congrès, qui ont le contrôle sur toute modification touchant le plafond de la



dette américaine, au-delà duquel le pays ne peut théoriquement plus emprunter sur le marché monétaire international.

Début février, le Congrès avait, toutefois, voté une loi suspendant l'obligation de maintenir la dette publique sous la limite légale jusqu'à la date du 18 mai 2013, en vue d'éviter un

défaut de paiement. Au-delà de cette échéance, le plafond de la dette publique américaine sera relevé à 16 697 milliards, montant toujours insuffisant pour permettre à l'Etat de fonctionner normalement, d'où l'intervention des «mesures exceptionnelles» avancées par le Trésor.

ETATS-UNIS-AFRIQUE-MOYEN-ORIENT

John Kerry prendra part au Jubilé d'or de l'Union africaine prévu le 25 mai à Addis-Abeba

Le secrétaire d'Etat américain, M. John Kerry, se rendra les 24 et 25 mai à Addis-Abeba (Ethiopie) où il prendra part au Jubilé de l'Union africaine, a indiqué vendredi le porte-parole du département d'Etat américain.

Pour fêter le Jubilé d'or, les dirigeants africains vont tenir un sommet spécial le 25 mai dans la capitale éthiopienne à l'occasion du 50^e anniversaire de la création de l'Organisation de l'Unité africaine le 25 mai 1963, qui s'est transformée en Union africaine (UA) en 2002, rappelle-t-on.

Selon le département d'Etat, le chef de la diplomatie américaine s'entretiendra également, à cette occasion, avec les dirigeants africains présents à ce sommet pour "discuter d'un éventail de sujets régionaux, transnationaux et spécifiques à chaque pays".

Avant de se rendre à Addis-Abeba, M. Kerry effectuera des visites successives à Mascate (21 mai) et à Amman (22 mai). En outre, il se rendra, les 23 et 24 mai, à El-Qods et à Ramallah, où il ren-



contrera les dirigeants israéliens et palestiniens, afin d'assurer le suivi des discussions entamées il y a quelques mois pour aider les deux parties "à revenir à la table et à avoir un dialogue menant à la paix", a précisé le dépar-

tement d'Etat. Les Etats-Unis "demeurent résolus à travailler avec les parties israélienne et palestinienne pour parvenir à une paix durable à travers des négociations directes", a noté la même source.

USA-CORÉE SUD

Obama va nommer un nouveau commandant américain en Corée du Sud

Le président américain Barack Obama va nommer le lieutenant-général Curtis Scaparrotti pour succéder au général James Thurman au poste de commandant des forces américaines en Corée du Sud, a annoncé vendredi le secré-

taire américain à la Défense Chuck Hagel lors d'une conférence de presse tenue au Pentagone.

Le général Thurman, qui avait été nommé à ce poste en juillet 2011, et a connu durant ses fonctions l'une des périodes les plus

tendues de ces dernières années dans la péninsule coréenne, va prendre sa retraite.

M. Hagel a déclaré que le général Scaparrotti, actuellement chef d'état-major interarmées au Pentagone, a travaillé sans relâche sur

plusieurs questions. C'est un chef de combat éprouvé qui a servi en Afghanistan en tant que commandant du Commandement conjoint de la Force internationale d'assistance à la sécurité à Kaboul, a rappelé M. Hagel.

USA-GUANTANAMO

Au 100^e jour de grève de la faim, 370.000 signataires pour fermer Guantanamo

Au 100^e jour d'une grève de la faim sans précédent, vendredi à Guantanamo, quelque 370.000 personnes ont réclamé la fermeture de la prison controversée, dans une pétition remise à la Maison-Blanche, selon les organisateurs. Alors qu'à des milliers de kilomètres de Washington, le nombre de détenus nourris de force a atteint son maximum dans l'histoire des grèves de la faim à Guantanamo, des militants vêtus de combinaisons orange et de capuches noires s'alignaient devant les grilles de la Maison-Blanche pour dé-

livrer le même message: "Fermez Guantanamo".

"Immoral, illégale, inefficace", proclamait une large banderole noire. "Des années de détention sans inculpation ni procès ont créé un sentiment de désespoir chez les hommes de Guantanamo, qui sont plus de 100 à avoir rejoint la grève de la faim", a déclaré Richard Killmer, directeur de la Campagne religieuse nationale contre la torture, lors du rassemblement, à l'appel aussi d'Amnesty International et d'autres organisations de défense des

droits de l'homme. Le colonel Morris Davis, ancien procureur militaire de Guantanamo, a remis à la Maison-Blanche les noms de 370.000 signataires d'une pétition qu'il avait lancée et qui exhorte Barack Obama: "Libérez-les, renvoyez-les chez eux ou traduisez-les en justice!".

A Guantanamo, 102 des 166 détenus observaient vendredi une grève de la faim, dont certains depuis le 6 février, et 30 d'entre eux étaient alimentés par des sondes naso-gastriques, selon les autorités de la prison.

AGGRESSION

L'armée israélienne tire sur des Palestiniens près de Ramallah: 9 blessés

L'armée israélienne a blessé par balles vendredi soir neuf Palestiniens près de Ramallah, ont indiqué des responsables de la sécurité palestinienne. Ces responsables ont précisé que six des blessés avaient pu rejoindre leur domicile après avoir reçu les premiers soins dans un hôpital palestinien, tandis que trois étaient toujours hospitalisés, sans que leur vie soit en danger. Tous ont été touchés aux jambes.

APS



IRAN-FRANCE-USA

La France veut des sanctions contre l'Iran

Le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a souhaité vendredi à Washington que les Etats-Unis et les pays européens prennent des "sanctions décisives" contre l'Iran et son programme nucléaire.

"Devant l'inflexibilité des positions iraniennes, la double approche sanction-dialogue doit nous conduire à renforcer la pression sur l'Iran dans les mois qui viennent car le programme iranien d'enrichissement continue. Il s'étend en quantité et en qualité", estime M. Le Drian devant la fondation Carnegie où il présentait le nouveau Livre blanc français en matière de Défense. M. Le Drian a aussi rencontré vendredi matin le président de la commission des Forces armées du Sénat américain, Carl Levin.

USA

Au moins 20 blessés dans la collision de deux trains au nord de New York

Deux trains sont entrés en collision vendredi dans l'Etat américain du Connecticut, au nord de New York, faisant au moins 20 blessés, selon les médias locaux.

L'un des deux trains roulait vers New York, précise la même source. Les autorités ferroviaires locales ont indiqué que les secouristes se sont précipités sur le lieu de l'accident. Selon la police, aucun décès n'a été signalé.

CHINE-UE

La Chine n'acceptera pas la taxe carbone sur les vols dans l'UE (aviation civile)

La Chine n'acceptera pas de payer pour les émissions de CO₂ de ses avions à l'intérieur de l'Union européenne, a indiqué un responsable de son aviation civile (CAAC) cité hier par le *China Daily*, après l'annonce par Bruxelles de possibles amendes contre huit compagnies chinoises. La deuxième puissance économique mondiale "n'acceptera aucune mesure de marché unilatérale et contraignante", a averti le directeur adjoint du département législatif et réglementaire de la CAAC, Yan Mingchi, lors d'un forum à Pékin vendredi. Il a estimé que "les compagnies aériennes des pays en développement devraient recevoir une aide financière et technologique dans leurs efforts pour affronter les effets du changement climatique", a rapporté le journal de langue anglaise. La Commission européenne a annoncé vendredi que huit compagnies aériennes chinoises et deux compagnies indiennes sont passibles d'amendes en raison de leur refus de payer pour la pollution émise en 2012 par leurs avions lors de vols à l'intérieur de l'Union européenne.

A l'exception des compagnies chinoises et indiennes, toutes les compagnies non européennes assurant des liaisons à l'intérieur de l'UE, notamment les transporteurs américains, ont accepté de payer pour la pollution en 2012.

RD CONGO-ONU-BRÉSIL Un général brésilien à la tête des forces des Nations unies pour la stabilisation du RD Congo

Le général brésilien Carlos Alberto Dos Santos Cruz a été désigné pour diriger les forces armées de la mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (Monusco), a annoncé vendredi l'ONU dans un communiqué publié à Kinshasa.

Le général Dos Santos (61 ans) a notamment dirigé les Casques bleus en Haïti de janvier 2007 à avril 2009. Il succède au général indien Chander Prakash qui a achevé sa mission de deux ans fin mars. Selon des sources militaires occidentales à Kinshasa, le général Dos Santos devrait se voir adjoint un officier français. Sa nomination à la tête des Casques bleus de la Monusco avait été retardée par la demande de l'Afrique du Sud d'occuper ce poste mais Pretoria n'avait pas pu présenter de militaire de haut rang francophone, selon la même source.

Le problème de l'usage de langues différentes ne favorise pas la coordination entre l'armée régulière congolaise et les forces des Nations unies, et avait été évoqué lors de l'entrée des rebelles du M23 à Goma (est de la RD Congo) en novembre 2012.

Les Nations unies ont 17.000 hommes en RDC, ce qui constitue la plus grande opération de l'ONU dans le monde. Devant la persistance de la rébellion et des groupes armés dans l'est de la RDC, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté le 28 mars dernier une résolution créant une brigade d'intervention de 3.000 hommes chargés de lutter contre les groupes armés dans l'est de la RDC.

Ainsi renforcée, la Monusco, qui a pour mandat la protection des civils, se voit confier la tâche supplémentaire de "mener des opérations offensives et ciblées", seule ou avec l'armée régulière de RDC, pour "stopper le développement de tous les groupes armés, les neutraliser et les désarmer". Cette brigade qui sera formée de soldats tanzaniens, malawites et sud africains est en cours d'installation à Goma. Elle sera commandée par un général tanzanien. Sa mission est prévue pour durer deux ans.

NIGÉRIA L'ONU avertit les groupes extrémistes d'être passibles de poursuites pour crimes contre l'humanité

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a annoncé vendredi que les membres de Boko Haram et des autres groupes extrémistes qui sévissent au Nigéria pourraient être poursuivis pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, dont celui de nettoyage ethnique.

"Ces groupes pourraient, en effet, être jugés pour leurs attaques systématiques contre les civils en raison de l'appartenance ethnique ou religieuse de ces derniers", a avisé le porte-parole du HCDH, M. Rupert Colville, lors d'une conférence de presse. Au cours des dernières semaines, plus de 220 personnes ont été tuées dans des affrontements violents entre les forces armées nigériennes et le groupe armé islamiste Boko Haram.

Le HCDH a aussi exhorté le gouvernement du Nigéria, qui a annoncé le déploiement de forces militaires supplémentaires dans la région, à respecter les principes des droits de l'homme, notamment lors des patrouilles et des opérations d'urgence.

La veille, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait fait part de sa préoccupation par la détérioration de la sécurité au Nigéria et a appelé l'ensemble des groupes extrémistes à cesser leurs attaques, alors que l'état d'urgence a été déclaré dans la partie nord-est du pays.

Dans un discours prononcé mardi dernier, le président du Nigéria, Goodluck Jonathan, a annoncé le déploiement de forces militaires supplémentaires dans la région.

ONU - MALI

Ban Ki-moon nomme le Néerlandais Bert Koenders au poste de représentant de l'ONU pour le Mali

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a nommé vendredi le Néerlandais Bert Koenders représentant spécial de l'ONU pour le Mali, a annoncé le porte-parole adjoint de l'ONU Eduardo del Buey.

M. Koenders, 55 ans, dirigera la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) dont le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé la création fin avril. Il était depuis octobre 2011 le représentant de l'ONU et chef de la mission de l'ONU en Côte d'Ivoire (Onuci).

M. Koenders sera remplacé à son poste en Côte d'Ivoire par l'ancien ministre nigérien des Affaires étrangères Aïchataou Mindaoudou Souleymane.

La Minusma est censée prendre en juillet le relais de la force panafriaine (Misma). Elle comptera 12.600 Casques bleus, qui devraient intégrer les quelque 6.000 hommes de la Misma, envoyés par des pays d'Afrique de l'Ouest et le Tchad.



SELON TRAORÉ QUI EXCLUT UNE AUTONOMIE DU NORD Le MNLA "prêt" au dialogue

Le président malien de transition, Dioncounda Traoré, a estimé vendredi que les touareg du MNLA, qui occupent une partie du Nord-est du Mali, seraient prêts à s'engager dans un "dialogue sincère et profond", à deux mois d'une présidentielle jugée cruciale pour l'avenir de ce pays du Sahel.

L'annonce de M. Traoré a été faite à l'issue d'une audience que venait de lui accorder le président français François Hollande à l'Elysée. Selon le président malien, la situation "n'est pas bloquée du tout" avec le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). "Je ne sais pas trop le contenu que mettent les uns et les autres dans le mot autonomie, mais je suis certain que, dans la décentralisation que nous envisageons, chacun y trouvera son compte", a-t-il assuré, affirmant que le MNLA est prêt à s'engager dans un "dialogue sincère et profond avec le reste du Mali".

La veille, M. Traoré avait affiché sa disposition à dialoguer avec le MNLA qui occupe toujours Kidal (nord-est), tout en excluant une autonomie du Nord du Mali. "Nous sommes obligés de parler avec le MNLA, de dialoguer avec eux, parce que ce sont des compatriotes, des Maliens et dès lors que nous parlons d'intégrité territoriale et d'unité nationale, par régler la question du Nord. Si la décentralisation est mise en œuvre correctement, tout le monde y trouvera son compte", avait-il promis.

Par définition, nous sommes obligés de parler avec tous les Maliens, de dialoguer avec tous les Maliens", avait-il assuré sur l'antenne d'Euronews.

"Ceux qui sont à Kidal, qui s'intitulent aujourd'hui MNLA - nous sommes conscients que sous le signe MNLA aujourd'hui, il y a bien plus que le MNLA original, il y a des transfuges d'Ansar Dine - mais pour peu qu'ils renoncent à leurs velléités indépendantistes, qu'ils s'engagent à respecter la laïcité de l'Etat, qu'ils s'engagent également dans le processus électoral, nous sommes prêts à parler avec eux sur toutes les autres questions qui peuvent les intéresser", avait-il poursuivi.

Quant à la possibilité d'une autonomie d'une partie du Nord du Mali, M. Traoré a exprimé son opposition à cette idée: "Nous n'allons pas jusque-là, nous pensons que dans notre processus de décentralisation existent tous les éléments pour régler la question du Nord. Si la décentralisation est mise en œuvre correctement, tout le monde y trouvera son compte", avait-il promis.

Plus de 25 milliards d'euros d'aide pour la relance du Mali
Au moment où le pays s'apprête à organiser la présidentielle, dont le premier tour est prévu le 28 juillet, une date

confirmée vendredi par le président Traoré, une conférence de pays donateurs a réussi à mobiliser mercredi à Bruxelles environ 3,25 milliards d'euros pour aider le Mali à relancer son économie et ses institutions après la guerre.

"Plus de 3,25 milliards d'euros ont pu être mobilisés à l'occasion de cette conférence", avait déclaré le président Hollande en clôture de la réunion. Ce montant est supérieur aux objectifs des organisateurs de la conférence l'Union européenne, la France et le Mali, qui ambitionnaient de lever 1,96 milliard d'euros - soit 45% du budget de 4,34 milliards du Plan pour la relance durable du Mali 2013-2014. Le président de transition malien a chaleureusement remercié les 108 pays et institutions ayant participé à la conférence de Bruxelles. "Nous sommes tous ensemble pour la reconstruction du Mali. Tous ensemble pour la relance du Mali", s'est-il félicité.

La contribution des pays donateurs doit permettre aux autorités de transition de Bamako de financer le Plan pour la relance durable du Mali (PRED), destiné à remettre en marche le pays sur deux ans (2013-2014). L'essentiel du financement de ce plan, évalué à 4,34 milliards d'euros, doit être assuré par le budget interne malien.

TUNISIE Les autorités tunisiennes contre la tenue du congrès d'«Ansar Al-Charia» sans autorisation

Les autorités tunisiennes ont réaffirmé vendredi leur "rejet" de la tenue du congrès d'"Ansar Al-Charia" (partisans de la loi islamique) sans autorisation, alors que le groupe salafiste s'est dit déterminé à tenir son congrès aujourd'hui sans demander aucune autorisation.

Les autorités devaient se prononcer vendredi ou hier sur la question du congrès que le groupe salafiste "Ansar Al-Charia" veut tenir à tout prix, a précisé le ministre tunisien de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, assurant que son gouvernement "prendra les mesures qui s'imposent pour préserver l'autorité de l'Etat". "Ansar Al-Charia" qui ne reconnaît pas l'Etat tunisien avait indiqué qu'il était déter-



miné à tenir son 3^e congrès annuel à Kairouan sans demander d'autorisation du ministère de l'Intérieur.

Pour le ministre tunisien de l'Intérieur, "ne pas reconnaître les institutions de l'Etat est un fait très grave qui met

l'Etat devant ses responsabilités". Il a rappelé que l'organisation de meetings ou de congrès dans les lieux publics sans autorisation préalable délivrée par son département ministériel était strictement interdite.

Il a, dans ce contexte, annoncé le renforcement du dispositif sécuritaire à travers l'ensemble du pays pour faire face aux éventuelles menaces.

Le président tunisien, Moncef Marzouki, a, pour sa part, appelé les dirigeants de la mouvance salafiste à "condamner le terrorisme et la violence armée", affirmant que l'Etat était déterminé à lutter, par tous les moyens militaires et sécuritaires disponibles, contre la violence.

APS

BOUIRA

Sortie de deux promotions d'officiers et d'agents de rééducation du secteur de la justice

Une cérémonie de sortie de la 17^e promotion des officiers de rééducation et de la 25^e promotion des agents de rééducation a été présidée, jeudi, à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Sour El Ghozlane (Bouira) par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Mohamed Charfi.

Baptisées respectivement des noms des chahids du devoir Bensalem Abdallah (officier principal) et Bouzid Mohamed (agent de rééducation), les deux promotions sortantes comptent en tout 1 801 éléments (dont 97 filles) parmi lesquels 70 officiers (dont 13 femmes officiers).

Les diplômés se répartissent à raison de 665 agents de rééducation issus de l'Ecole de Sour El Ghozlane, 389 agents et 71 officiers de l'annexe de M'sila, 329 agents de l'annexe de Ksar Chellala, et 347 agents de l'annexe de Sidi Bel Abbès.

Le chahid du devoir Bensalem Abdallah est né en janvier 1966 à Batna. Il a rejoint le corps des employés du Commandement en août 1993, avec un grade d'officier de rééducation. Il fut assassiné dans l'exercice de ses fonctions le 23 février 1994 à Lahouat, où il avait été affecté dans le



cadre de son travail. Quant au chahid Bouzid Mohamed, né en 1971 dans la wilaya de Tipasa, il a rejoint le corps des employés de rééducation en juin 1994, avant son affectation au centre de rééducation de Bab Djedid à Alger. Il a été assassiné dans l'exercice de ses fonctions le 22 février 1995.

Chacune des deux promotions sortantes a bénéficié d'une formation spécialisée conforme au programme des réformes initiées par le secteur de la justice en général, et celui de l'administration pénitentiaire de façon particulière, est-il signalé.

Le directeur de l'Ecole de Sour El Ghozlane a présenté à l'occasion un

exposé du bilan d'activités de cet établissement créé en 1990, et ayant contribué à la formation et mise à niveau d'un nombre considérable d'employés. «Des efforts sont toujours consentis en vue de la promotion de la formation au sein de cet établissement, aux fins de l'aligner sur les standards internationaux» a assuré le responsable. Le ministre a, également, procédé à la remise des grades et des diplômes aux lauréats de chaque promotion, avant d'honorer les familles des deux chahids. Des exhibitions sportives ont clôturé cette cérémonie de sortie de promotion.

SELON M. BENBADA

9 000 tonnes de produits alimentaires retirées du marché en 2012

Plus de 65 000 infractions ont été enregistrées et plus de 9 000 tonnes de produits alimentaires ont été retirées du marché en 2012, suite à l'opération de contrôle des produits alimentaires effectuée par les services du ministère du Commerce, a indiqué jeudi à Alger le ministre du Commerce, M. Mustapha Benbada.

En 2012, les services de contrôle de la qualité et de la répression de la fraude ont recensé plus de 595 000 interventions et plus de 62 000 poursuites judiciaires, outre la fermeture de 3 400 locaux commerciaux suite à des infractions liées à la non-conformité des produits de consommation aux normes en vigueur, a précisé M. Benbada lors d'une séance plénière du Conseil de la nation consacrée aux questions orales.

L'opération de contrôle des produits alimentaires, effectuée par les services du ministère du Commerce vise à s'assurer de la conformité des produits proposés à la vente aux normes techniques et sanitaires prévues par les lois et règlements en vigueur, afin d'éviter tout risque sur la santé et la sécurité du consommateur, a précisé le ministre. Il a souligné l'«extrême importance» accordée par les services du



ministère du Commerce à la question des additifs alimentaires, à travers l'adaptation des législations et des règlements, d'autant que l'Algérie est membre du système alimentaire mondial. Les produits en vente sur le marché sont soumis à un contrôle de conformité aux normes depuis 1992, conformément notamment aux dispositions du décret exécutif n°92-25 du 13 janvier 1992 portant conditions d'utilisation des additifs dans les produits alimentaires et l'arrêté interministériel du 14 février 2002 définissant la liste des additifs alimentaires autorisés, a-t-il souligné.

Le ministre a cité le décret exécutif n°12-214 du 15 mai 2012 définissant les conditions et l'utilisation des additifs dans les produits alimentaires destinés à la consommation humaine, tout en s'adaptant aux progrès scientifiques et

technologiques survenus dans l'industrie agroalimentaire.

Ce décret qui est entré aujourd'hui en vigueur, soit une année après sa publication au *Journal officiel*, définit la liste des additifs alimentaires autorisés, leurs fonctions et leur numérotation internationale, outre les catégories alimentaires concernées par ces additifs et les taux autorisés, a précisé M. Benbada.

Les capacités humaines mobilisées pour l'opération de contrôle s'élèvent à 7 000 agents au niveau national, outre ceux déployés au niveau des 20 laboratoires spécialisés dans le contrôle de la qualité et la répression de la fraude, en attendant le recrutement de 1 000 nouveaux agents en 2013 dans le cadre du programme du recrutement sectoriel quinquennal 2010-2014, ainsi que la réception des différents projets en cours

pour la réalisation de laboratoires de contrôle de la qualité afin d'atteindre l'objectif d'un laboratoire par wilaya, a indiqué le ministre.

Le ministère déploie des efforts supplémentaires en vue d'asseoir la culture d'une consommation saine, en consacrant un budget annuel de 25 millions de dinars algériens par an au profit des associations agréées de protection du consommateur et en assurant leur accompagnement technique, a affirmé M. Benbada.

Le ministère a mis en place une politique sectorielle de communication au profit du consommateur, à travers la participation de cadres du secteur dans les programmes consacrés au consommateur dans les différents médias et la création d'un conseil national de protection du consommateur, en vertu du décret exécutif n°12-355 du 2 octobre 2012, outre l'élaboration d'un guide du consommateur.

Les efforts «considérables» fournis dans ce cadre restent insuffisants, au regard des aspirations du consommateur algérien à davantage de protection et d'information de la part des services et instances concernés, a reconnu le ministre.

APS

Examens d'aptitude jeudi pour 219 détenus à l'établissement pénitentiaire de Bouira

219 détenus de l'établissement de rééducation et de réinsertion de la wilaya de Bouira ont entamé, jeudi, les épreuves d'aptitude en prévision des examens de fin d'année 2012/2013 des cycles d'enseignement moyen et secondaire, a-t-on constaté sur place.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Mohamed Charfi a présidé le coup d'envoi des épreuves au niveau de cet établissement pénitentiaire situé au village agricole Saïd Abid avec la participation de détenus venus d'autres établissements pénitentiaires de la wilaya de Bouira dont 182 détenus du cycle secondaire et 37 du cycle moyen. 21 784 détenus sont concernés par les examens d'aptitude qui ont débuté mercredi au niveau national.

Par ailleurs, le ministre a visité les différents services et ateliers de la formation professionnelle organisés au profit des détenus de cet établissement pénitentiaire d'une capacité de 500 places inauguré en avril 2013.

M. Charfi a appelé les responsables de l'établissement qui «répond aux normes carcérales internationales» à œuvrer à garantir tous les droits des détenus à l'éducation et à la santé. Il a également souligné l'importance de faciliter la réinsertion des détenus dans la société après leur libération en vue de leur permettre de contribuer à l'éducation d'un avenir meilleur.

M. Charfi effectue une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bouira où il présidera la cérémonie de sortie de la 25^e promotion des officiers et agents de rééducation à l'Ecole nationale de l'administration pénitentiaire de Sour El Ghozlane.

Le ministre procédera à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un nouveau tribunal administratif dans ladite wilaya et visitera l'actuel tribunal administratif avant de se rendre à la Cour de Bouira. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'évaluation du travail accompli sur le terrain dans le cadre de l'approche du ministre visant à mettre en avant l'élément humain à travers une formation continue. La politique carcérale adoptée par le ministère de la Justice vise à «former la personnalité des détenus à même de faciliter leur réinsertion sur le plan socioprofessionnel et de réduire le taux de récidive».

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ 10 et 12 ans de prison ferme pour 3 trafiquants de drogue

Trois individus âgés d'une trentaine d'années ont été condamnés, en fin de semaine, par le tribunal de Bordj Bou-Arréridj à 10 et 12 ans de prison pour commercialisation de drogue. Les trafiquants ont été appréhendés en flagrant délit de vente de kif, à la sortie ouest de Bordj Bou-Arréridj, à l'issue d'une opération menée par les policiers, agissant sur informations. Une fouille minutieuse de la voiture par les policiers avait découvert 312 grammes de kif traité et du matériel de coupe.

2 ans ferme pour un charlatan

Le tribunal correctionnel de Bordj Bou-Arréridj a condamné, en fin de semaine passée, à 2 ans de prison ferme un charlatan, pour délit d'escroquerie et de charlatanisme au préjudice d'une vieille femme délestée de ses bijoux estimés à 100 millions de centimes.

Le prévenu, âgé d'une cinquantaine d'années, a tout nié à la barre, déclarant n'avoir rien reçu de la partie civile qui l'avait, selon ses dires, sollicité pour des prières et bénédiction (roukia) visant à faire soigner son fils qui souffre de troubles psychologiques.

M.B.

M'SILA

Un exemplaire du Saint Coran souillé

Mouad B.

Un exemplaire du Saint Coran a été retrouvé, jeudi, après la prière d'El Ichā, déchiré et jeté dans les toilettes à la mosquée El Badr de la ville M'sila, raconte un fidèle très choqué. Selon des avis concordants, ces faits blasphematoires seraient imputables aux réseaux spécialisés dans la sorcellerie qui recourent souvent à ces actes abominables en guise de talismans pour de mauvais desseins.

Face à cette atteinte au Coran, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour identifier les auteurs de cet acte qui a soulevé des sentiments d'indignation chez les citoyens et les fidèles de la mosquée.

Une mère de trois enfants tente de se suicider à Maâdid

Une femme âgée de 27 ans, résidant au village Zitoune dans la commune de Maâdid, 35 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'sila, a tenté de se donner la mort en ingurgitant un produit dangereux.

La femme, une mère de trois enfants, est toujours hospitalisée à l'hôpital El Zahoui de chef-lieu de la wilaya. Les raisons de cette tentative de suicide restent pour l'instant indéterminées.

Arrestation des cambrioleurs du magasin de vente de voitures...

Agissant sur la base d'une plainte déposée par le gardien d'un magasin de vente de voitures neuves, situé en pleine centre-ville de M'sila, pour le vol de 211 millions de centimes, les éléments de la PJ de la Sûreté de wilaya de M'sila sont parvenus à identifier les voleurs. Les faits de cette affaire remontent au 17 avril dernier, lorsque les auteurs du vol répondant aux initiales de B.J., 21 ans, C.M., 23 ans , B.A., 20 ans et un autre complice âgé de 25 ans, s'étaient introduits dans le local pour s'emparer d'un coffre renfermant ladite somme. Une fois leur forfait accompli, les mis en cause ont ouvert le coffre et partagé la somme d'argent qu'il contenait. La perquisition ordonnée par le procureur de la République, dans le domicile du premier mis en cause, a donné lieu à la récupération de 82 millions de centimes.

Les 4 voleurs ont été présentés, en fin de semaine passée, devant le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila, les trois premiers ont été placés sous mandat de dépôt et le quatrième sous contrôle judiciaire.

... Et de deux personnes pour détournement d'une mineure

Le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila a placé, lundi dernier, sous mandat de dépôt, deux jeunes hommes M. S., 29 ans et S. A., 19 ans, pour détournement de mineure de moins de 16 ans et incitation à la débauche. En début de semaine, en fin de journée, un homme s'est présenté au commissariat pour déclarer la disparition de sa fille une jeune fille, M. W., âgée de 15 ans, originaire de M'sila.

Les policiers ont réussi à identifier les présumés auteurs du forfait en localisant la maison où ils étaient avec la victime.

Munis d'un mandat, les enquêteurs sont entrés dans la maison et libéré la jeune fille.

BOUZARÉAH

Attentat à la pudeur avec violence

A.Ferrag

En rentrant chez elle, Samira confie à ses parents qu'elle vient de subir un acte contre-nature et accuse Salah, son cousin.

Salah est arrêté et écroué, puis jugé par le tribunal d'Alger. Le jour du procès qui s'est déroulé à huis clos, l'accusé, la trentaine, petit de taille, blond aux yeux bleus, ne semblait guère ébranlé par le drame de la situation ni gêné le moins du monde par tous les regards braqués sur lui.

Salah, inculpé d'attentat à la pudeur avec violence sur mineure, refuse en bloc cette accusation, ce qui n'empêche pas, pour autant, le représentant du ministère public de requérir 10 ans de prison à son encontre, les ses avocats réussissent à prouver l'existence d'une relation amoureuse entre Samira et Salah.

En cette fin d'après-midi du 23 avril 2011, Samira, 14 ans, rentre chez elle en pleurant, les cheveux ébouriffés et les vêtements défaits.

Son air inquiétant incite ses parents à la bombarder de questions, Samira, tout en sanglotant, leur répond par bribes et leur confie avoir été interceptée par son cousin Salah et son ami Yacine. Salah la menaça avec un couteau, la contraignant de marcher devant lui en silence sans se retourner ni essayer d'attirer l'attention de quiconque, sinon gare à elle. Arrivés dans un endroit assez désert, et sur les ordres de Salah, Yacine disparaît. Ainsi, Samira se retrouve



seule avec son cousin qui l'oblige à retirer son pantalon, et tout en lui donnant des coups, il pratique sur elle des actes contre-nature. Elle ne doit son salut qu'aux passage d'un pasteur.

Ahuri par cette révélation, Rachid, le père de Samira, l'emmène au commissariat. Après son audition, la collégienne est examinée par un spécialiste qui confirme l'acte sexuel.

Après son interrogatoire,

la victime affirme que son agresseur n'est autre que son cousin Salah. Et ce n'est

qu'au bout d'une semaine que Samira reçoit une convocation émanant de la police suite à l'arrestation de son agresseur. Dans un bureau réservé, sans hésitations, la gamine pointe son index en direction de son cousin Salah. Bien que ce dernier ait nié en bloc toutes les accusations dont l'incrimine Samira, il est présenté au procureur de la République, puis au magistrat instructeur qui le place sous mandat de dépôt et l'inclut dans l'attentat à la pudeur avec violence sur mineure.

A son tour, la Chambre d'accusation l'envoie en session criminelle et il comparaît en ce mois de mai 2013.

Le jour du procès, Salah est entouré de trois avocats, alors que Samira, elle, est accompagnée par son père. Il y eut d'abord lecture, par le président, des charges retenues contre le prévenu, à savoir viol sur la personne de sa cousine, ensuite ce dernier fut tenu de répondre aux questions du président. Néanmoins, si l'accusé répond calmement aux questions du président, la victime, par contre, est très fébrile, bégaiante et de manière fort incohérente.

A la question de savoir si réellement Salah est son agresseur, Samira répond par l'affirmative confirmant qu'elle n'a jamais menti depuis le début de cette affaire. «Dans cette histoire, rétorque le magistrat, l'un de vous ment certainement.» Malgré cette réflexion très pertinente, Samira et Salah ne se démarquent point de leur position. Au terme des débats, le président lit le compte rendu de l'enquête sociale de l'accusé qui ne plaide guère en sa faveur, puis il donne la parole au représentant du ministère public qui, justement, se base sur le résultat de cette enquête pour accabler Salah, surtout que ce dernier a des antécédents similaires. Il

termine son discours, en requérant une peine de 10 ans. Les avocats de la défense, de leur côté, s'appliquent à démolir l'accusation, plaidant non coupable. Ils présentent, en effet, à la cour une lettre prouvant que la victime entretenait avec Salah une relation amoureuse.

La version d'une histoire d'amour qui aurait mal tourné. Craignant d'être dénoncée à son père, elle tissa ce scénario mensonger afin d'échapper aux représailles. A la fin de leurs plaidoiries, ils demandent l'acquittement pur et simple de leur client, toujours est-il qu'aux yeux de la justice, consentante ou pas, Samira bénéficie de la protection de la loi car celle est mineure.

Le président conseille alors à Salah d'épouser Samira, devant le juge, il se monte catégorique : «Je ne l'épouserai jamais même si je dois être condamné!»

À la fin des délibérations, la cour disqualifie le crime en simple détournement de mineure et commute la peine de 10 ans de réclusion criminelle en une peine de deux ans de prison ferme, autre huit millions de centimes de dédommagement.

Baccalauréat : la guerre des révisions

OULD SIDI AMAR

Les candidats à l'examen du baccalauréat attendent avec grande impatience le début des épreuves coïncidant avec le 2 juin prochain. La dernière ligne droite pour les candidats plongés dans leurs bouquins, entre les maths et la géographie chacun son truc pour le fruit de plusieurs années d'études et gagner enfin son laissez-passer pour un nouveau monde inconnu celui de l'université.

Un aboutissement pour beaucoup qui se donnent corps et âme afin de préparer l'examen final, en petits groupes ou en solitaire, les révisions sont au cœur de tous les débats. Beaucoup d'impatience et un énorme stress, voici comment beaucoup appréhendent le jour J, se faufilant entre les élèves afin de recueillir leur état d'esprit avant le début des épreuves, la tension était bien à l'ordre du jour, des témoignages des anecdotes mais surtout enormément d'émotion pour ses

TISSEMSILT

jeunes en quête de la réussite «Je m'enferme dans ma chambre nuit et jour», nous a confié un candidat qui passe le Bac pour la première fois, pour d'autres qui tentent une deuxième, voire même une quatrième expérience jouent la carte de l'expérience avec toutefois un pincement au cœur où souvent la peur de l'échec une nouvelle fois est toujours aussi présente.

Pour leur part, les professeurs tiennent tant bien que mal de mieux préparer les élèves en leur prodiguant des cours supplémentaires. Bonne chance à tous !

Saisie de 164 bouteilles de boissons alcoolisées

Les éléments de la brigade des recherches et d'investigation (BRI) de la Sûreté de wilaya de Tissemsilt ont procédé dernièrement à la saisie d'une quantité de boissons alcoolisées dans le domicile d'un homme âgé de 24 ans, notamment connu par les services de la police. Une saisie consistante de 117

bouteilles entre vin rouge et canettes de bière, selon le chargé de la communication auprès de la Sûreté de wilaya, le lot de cette saisie était destiné à la vente clandestine plus précisément aux environs de Haï Bentamar.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt qui a ordonné sa mise sous mandat de dépôt. Dans le même sillage, les éléments de police judiciaire de la Sûreté de daïra de Khemisti à l'Est du chef-lieu de la wilaya ont réussi, après avoir reçu des informations certaines sur une activité prohibée de personnes, à mettre hors d'état de nuire deux personnes âgées respectivement de 56 et 21 ans, pour détention de boissons alcoolisées avec l'intention de les commercialiser.

La même source précise que la saisie a été de 47 bouteilles. Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El Had qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt en attendant leur jugement alors qu'une troisième personne, âgée de 33 ans, est activement recherchée.

**ASSOCIATION
DES TRISOMIQUES :
Marathon
du patrimoine
à Tamentfoust**

L'association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques (ANIT) prend part, au marathon du patrimoine organisé, aujourd'hui, à 9 heures du matin, par l'association culturelle de Tamentfoust.

Une soixantaine d'enfants trisomiques participent à cette manifestation, dont le coup d'envoi sera donné, à la place du Fort, surplombant le Port de plaisance et faisant face au fort de Tamentfoust (datant du XVII^e siècle). Cette participation est parrainée par l'Office sous tutelle du Ministère de la culture (Ogebc). Cet événement s'inscrit, dans le cadre de la célébration du mois du patrimoine. A cette occasion, diverses activités sont programmées, dont notamment des concours de dessins, quiz, jeux, ainsi qu'une visite guidée du Fort de Tamentfoust.

**Les Premières
rencontres
littéraires de
l'escale d'Alger
du Sofitel**

Bonne nouvelle pour les passionnés de littérature. Le Sofitel Algiers Hamma Garden organise, ses premières rencontres littéraires. A cette occasion, une conférence de presse est prévue, ce lundi, à l'hôtel Sofitel.

PRISE EN CHARGE DE LA LEUCÉMIE MYÉLOÏDE CHRONIQUE **Le cri d'alarme d'une association de malades du Sud**

La Leucémie myéloïde chronique (LMC) est un cancer rare du sang et de la moelle osseuse. Les traitements de cette maladie tentent d'obtenir une rémission complète, ce qui signifie la disparition des signes de la maladie.

Par Amel B

En Algérie, la LMC touche chaque année 250 personnes. Cependant, la prise en charge des malades connaît un certain nombre d'insuffisances. C'est le cas dans les régions du sud du pays et principalement à Béchar. Selon Mme Mimoune de l'association des leucémiques de la wilaya de Béchar, «le changement de traitement de Glivec vers une 'copie' imatinib entraîne une aggravation de l'état de la LMC». Notre interlocutrice s'appuie sur une étude réalisée en Egypte sur deux cas de LMC qui étaient initialement traités avec Glivec et par la suite transférés vers la copie ; la représentante des malades du sud du pays met en garde quant à l'utilisation de cette copie dans notre pays. «Le premier cas est une femme de 35 ans souffrant de leucémie myéloïde chronique qui était traitée avec la combinaison de chimiothérapie et Glivec», dit-elle. «En mars 2007, elle a été transférée sous la copie imatinib. En septembre 2007, la patiente a présenté une rechute de la réponse hémato-génétique. Il a fallu reprendre son premier traitement pour maintenir sa réponse complète», explique Mme Mimoune. «Quant au second patient, c'est un homme de 64 ans atteint de leucémie myéloïde chronique qui a commencé le traitement par chimiothérapie à cycles alternés en combinaison avec Glivec. Le patient a reçu Glivec de janvier 2006 à



février 2007, après laquelle il a été mis à la copie. En novembre 2007, il a présenté un saignement gastro-intestinal supérieur et de multiples érosions gastriques et est décédé le même jour», souligne encore la représentante de l'association. D'après elle, «le Glivec est un médicament indiqué dans le traitement en première ligne de la leucémie myéloïde chronique en raison de sa haute réponse hémato-génétique et de son profil de tolérance favorable à long terme».

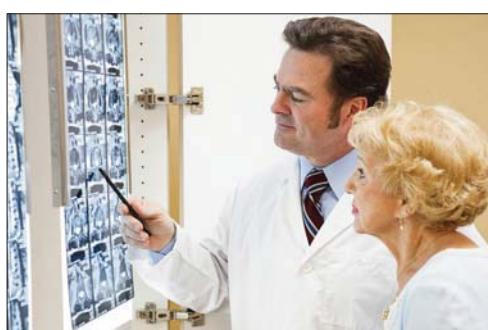
Elle ajoute que «l'innocuité et l'efficacité de la copie imatinib n'a pas été établie dans les essais cliniques randomisés. Il est impossible de savoir si les patients qui répondent au Glivec, puis passent à la copie imatinib, vont tolérer ce dernier et maintenir leur réponse». Ainsi, sachant que les gens du Sud sont les plus touchés par cette forme de cancer du sang, Mme Mimoune appelle les responsables en charge de ce dossier de faire preuve de la plus grande vigilance».

COMMUNICATION MÉDECIN-MALADES

Le médecin traitant «seul habilité» à annoncer une maladie grave

Le médecin spécialiste traitant est le «seul habilité à annoncer à son patient qu'il souffre d'une maladie grave», a indiqué mercredi à Tizi-Ouzou le Dr Lamara, cancérologue au Centre Pierre et Marie Curie d'Alger.

Ce spécialiste, qui a donné une conférence sur «L'annonce d'une maladie grave» au CHU Nedir Mohamed de Tizi Ouzou, a expliqué que le médecin traitant «ne doit surtout pas déléguer cette tâche difficile à la famille du patient, à un psychologue, ou au médecin généraliste qui a orienté le malade». «L'annonce d'une maladie grave, tel que le



cancer, ne doit pas se faire de manière radicale, ni être impersonnelle, ce qui aboutirait à un refus de traitement par le concerné. Le but de l'annonce, n'étant pas d'affoler le malade, mais de susciter chez lui un espoir de guérison», a expliqué le conférencier.

Selon le Dr Lamara, une personne qui apprend qu'elle souffre d'une maladie grave passe par quatre étapes, dont la première est le refus de la maladie, suivie par une phase de résignation, puis de négociation où le patient commence à parler de sa maladie et du traitement avec

son médecin traitant, puis à l'étape de déroulement du traitement.

Ce cancérologue a déploré le manque de formation des professionnels de la santé en matière de morale d'éthique et de déontologie médicale, fait qu'il a qualifié de «non éthique», et «d'inadmissible».

L'observation de grèves dans des services sensibles, tels que ceux de cancérologie, de réanimation ou des urgences, ainsi que des arrêts de travail, ont été qualifiés par le Dr Lamara de «non-assistance à personne en danger».

CANCER DU COLON

Le diagnostic précoce du cancer colorectal écarte le recours aux chimiothérapies et radiothérapie

Le diagnostic précoce du cancer du colon écarte le recours à la radiothérapie et la chimiothérapie, a affirmé le Dr Mohamad Oukal, chef de service oncologie à la Clinique Beau-Fraissier de chimiothérapie (Alger). Le cancer du colon, le plus fréquent des cancers touchant l'appareil digestif, vient en deuxième position chez les deux sexes en Algérie après celui du poumon chez l'homme et du sein chez la femme, a indiqué le Dr Oukal en marge des 9^{es} journées médicales sur la formation des médecins généralistes. Il a insisté à ce

propos, sur l'importance de la consultation précoce pour éviter un recours systématique à la chimiothérapie et la radiothérapie. Le cancer du colon, appelé aussi cancer colorectal, connaît une large propagation avec 4 000 à 6 000 nouveaux cas par an qui se présentent aux structures sanitaires à un stade avancé de la maladie.

Pour les cas de cancer primaire du colon, la chirurgie constitue le principal traitement souvent sans recours ni à la chimiothérapie ni à la radiothérapie, a-t-il relevé. A cette occasion, le Dr Oukal a ap-

pelé à la formation des médecins généralistes notamment ceux pratiquant dans des régions éloignées qui accusent un manque flagrant de médecins spécialistes afin de leur permettre de diagnostiquer avec précision ce type de cancer. Entre autres symptômes de la maladie, il y a lieu de citer le passage des diarrhées à répétition à une constipation aiguë ou la présence de sang dans les selles souvent imputée par le patient aux hémorroïdes. Il a recommandé à ce propos, un examen approfondi pour confirmer la maladie notamment à

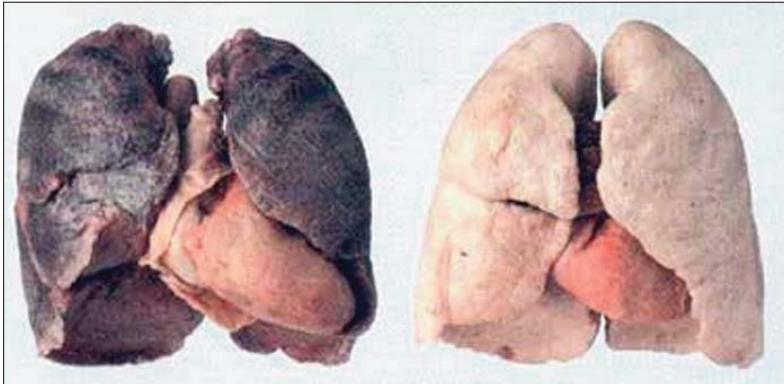
travers la coloscopie en vue d'une bonne prise en charge. Evoquant les facteurs déclenchant les cancers colorectaux, le Dr Oukal a souligné une alimentation riche en lipides et l'agression oxydative alimentaire qui sont à l'origine de près de 50% des cas contre les viandes rouges. Le cancer colorectal compte parmi les maladies taboues au sein de la société algérienne car entraînant des réticences auprès de la population en raison d'un dépistage désagréable et intrusif.

APS

CANCER DU POUMON

Mieux comprendre

Le cancer du poumon est le 2^e cancer le plus courant. Le tabagisme est la principale cause de ce cancer. Les hommes sont deux fois plus touchés mais les femmes sont de plus en plus concernées car elles fument davantage aujourd'hui.



Il existe plusieurs types de cancers du poumon. Les deux principaux sont le cancer du poumon à petites cellules et celui à grandes cellules. Le cancer à petites cellules est le plus agressif mais le moins courant. Le cancer à grandes cellules représente environ 80% des cas et évolue plus lentement ce qui offre de meilleures chances de guérison.

Quels sont les symptômes du cancer du poumon ?

- Une toux persistante sans raison apparente (rhume, allergie...) et accompagnée parfois de crachats sanguins
- Une douleur à la poitrine qui augmente lorsque vous inspirez
- Une respiration sifflante
- Une voix rauque, enrouée

- Une perte de poids sans raison apparente.

Comment diagnostique-t-on le cancer du poumon ?

En cas d'association de plusieurs de ces symptômes, surtout si vous êtes fumeur, il est conseillé de faire une radio des poumons. Cet examen peut être

suivi d'une exploration des voies respiratoires avec un petit tube muni d'une caméra introduit dans la bouche sous anesthésie (bronchoscopie). Le médecin peut, à ce moment-là, prélever un petit morceau du poumon atteint pour l'examiner.

Il est possible aussi d'envoyer en laboratoire des échantillons d'expectorations. Si le diagnostic de cancer est établi, une IRM, un scanner et des analyses de sang permettent de voir s'il s'est éventuellement étendu à d'autres organes.

Quelles sont les personnes à risque ?

- Les hommes de plus de 50 ans. Mais de plus en plus de femmes aussi car elles sont plus nombreuses à fumer aujourd'hui

- Les fumeurs. En particulier ceux qui fument plus de 20 cigarettes par jour.

- Les personnes atteintes d'une maladie pulmonaire chronique

Comment prévenir le cancer du poumon ?

- Eviter ou arrêter de fumer. Il

n'est jamais trop tard pour arrêter de fumer. Au bout de 5 ans d'arrêt, un ancien fumeur risque deux fois moins de développer un cancer ; au bout de 10 à 15 ans d'arrêt, le risque est quasiment le même que s'il n'avait jamais fumé.

- Eviter la fréquentation des lieux enfumés

- Si vous travaillez avec des solvants, de l'amiant ou encore du chrome, portez un masque et suivez bien les règles de sécurité.

Quels sont les traitements du cancer du poumon ?

Si le cancer est bien localisé et peu étendu, le chirurgien enlève le morceau de poumon voire le poumon entier atteint. On vit normalement avec un seul poumon.

Si le cancer touche d'autres organes, une radiothérapie est proposée à la place de la chirurgie. Dans les deux cas, une chimiothérapie est conseillée en complément.

La vitamine B6 et la méthionine pour réduire les risques

Les patients ayant des niveaux élevés de vitamine B6 et de méthionine auraient moins de risques de développer un cancer du poumon, selon l'étude Epic menée par des chercheurs du Centre International de Recherche sur le Cancer (Circ), publiée dans le JAMA.

Selon les chercheurs, la méthionine et la vitamine B6 pourraient ainsi réduire de plus de la moitié les risques de cancer du poumon, chez les fumeurs et les non-fumeurs. Des chercheurs du CIRC et de l'Imperial College de Londres ont comparé près de 900 patients ayant développé un cancer du poumon et 1 770 personnes sans cancer. Résultat, les scientifiques ont découvert des taux de vitamine B6 et de méthionine significativement plus faibles chez les patients qui ont développé un cancer du poumon. En outre, l'étude révèle qu'une consommation élevée de vitamine B9 réduirait également les risques de cancer du poumon. A noter, les résultats sont identiques pour les fumeurs, les non-fumeurs et les anciens fumeurs. «On a toujours pensé que l'alimentation pouvait jouer un rôle important dans le risque de cancer du poumon, en



plus du tabagisme. Cette étude donne la meilleure preuve à ce jour d'un lien entre alimentation et cancer du poumon», indique le Dr Paolo Vineis, coordinateur de l'étude Epic à l'Imperial College. La vitamine B6 est présente dans le poisson, la viande, les pommes de terre et les grains entiers, alors que la méthionine est abondante dans la noix, les céréales, le poisson et certaines viandes. Les fruits et les légumes verts regorgent,

quant à eux, de vitamine B9.

L'étude Epic a été menée auprès de 520 000 volontaires européens suivis pendant 5 ans en moyenne, dont 385 000 ont donné un échantillon de sang. La plupart des informations ont été recueillies par questionnaires. Pour ces données, les chercheurs ont comparé près de 900 patients ayant développé un cancer du poumon à plus de 1 770 personnes «saines».

Buvez du thé vert



Boire du thé vert pourrait réduire les risques de contracter un cancer du poumon en fumant.

C'est ce que révèlent les résultats d'une étude menée à la Chung Shan Medical University de Taiwan et présentée lors d'une conférence de l'American Association for Cancer Research. «Nous nous sommes intéressés au thé, et particulièrement au thé vert, car les polyphénols qu'il contient sont de puissants antioxydants, et les préparations à base de thé ont déjà montré leur capacité à empêcher la formation de tumeurs», explique Hsin Lin, étudiant à la Chung Shan Medical University de Taiwan. Pour cette étude,

les chercheurs ont examiné les habitudes de 170 patients atteints de cancer du poumon et de 340 patients sains. Un questionnaire leur a été remis pour analyser leur consommation de tabac, de thé vert, de fruits et légumes, mais également l'historique du cancer du poumon dans leur famille.

Les résultats ont montré que, tous patients confondus, ceux qui ne consomment pas

de thé vert ont cinq fois plus de risque de contracter un cancer du poumon par rapport à ceux qui en consomment au moins une tasse par jour. Parmi les fumeurs, le risque est douze fois plus élevé.

«Notre étude peut être le signe que, dans les cas de cancer du poumon, la création de cellules cancéreuses peut être réduite par la consommation de thé vert», explique Lin.

Un vaccin qui soigne, c'est pour bientôt ?



Un essai clinique préliminaire (phase II) vient d'être lancé pour tester un vaccin dans le cas d'un cancer du poumon. Baptisé Dex2, il ne vise pas à prévenir le développement de la maladie mais à aider l'organisme à la combattre. Il s'agit donc d'un vaccin thérapeutique. L'idée : rendre le système immunitaire plus efficace en stimulant les défenses naturelles.

On préleve dans le sang du patient des globules blancs (monocytes) qui sont traités en laboratoire avant de lui être réinjectés toutes les semaines pendant un mois, puis tous les quinze jours les trois mois suivants. Les 41 patients inclus dans l'essai piloté par l'Institut Gustave-Roussy (Villejuif) sont tous atteints d'un cancer inopérable avancé et répondent à des critères précis. Les médecins espèrent ainsi faire régresser ou stabiliser la tumeur. Ce n'est qu'un début mais l'espoir est bien là.

Les chiffres clés
La mortalité a été divisée par 2 en 10 ans chez les hommes de 40 ans.

Mais multipliée par 4 en 15 ans chez les femmes du même âge.

Plus de 28 000 morts chaque année, dont 21 000 hommes et 6 500 femmes.

Pourquoi fumer au réveil augmente les risques

Le fumeur qui allume sa première cigarette au réveil aurait plus de risques de développer un cancer que celui qui la fume plus tard, indiquent deux récentes études.

Les accros à la cigarette matinale ont du souci à se faire. Les conclusions de deux études publiées dans la revue *Cancer* ont mis en évidence le risque accru de développer un cancer du poumon, de la tête ou du cou selon que l'on fume sa première cigarette au lever ou une heure après : les plus matinaux ont 79% plus de risques d'avoir un cancer des poumons que ceux qui attendent au moins une heure avant de s'en griller une.

Des résultats similaires observés pour les cancers de la tête et du cou : les fumeurs qui préfèrent patienter une demi-heure après le réveil pour fumer leur première cigarette ont 60% de risques supplémentaires de développer un cancer de la tête et du cou. Il est de 40% pour les personnes qui attendent plus d'une demi-heure.

Plus on fume tôt, plus c'est nocif pour la santé, semblent démontrer ces deux études. Autrement dit, la



façon de «consommer» sa cigarette jouerait autant un rôle que la quantité de cigarettes consommées.

La quantité de nicotine en question

Comment expliquer cet état de fait ? Les fumeurs compulsifs ont des niveaux plus importants de nicotine dans leur corps, et sont peut-être plus dépendants que les fumeurs qui attendent plus longtemps avant de fumer.

Des résultats paradoxalement sans surprise. En 2009, une étude s'était déjà intéressée aux risques de développer un cancer suivant l'heure de la première cigarette. Le résultat était là aussi sans appel : plus la première cigarette était fumée tôt dans la journée, plus la quantité de cotinine dans le sang augmentait. La cotinine étant un dérivé de la nicotine fabriqué par l'organisme et entraînant des risques de cancer du poumon.

Plutôt que d'attendre de nouvelles études peu rassurantes rappelant la nocivité de la cigarette.

Êtes-vous à risque ?



quence des types de cancers. On voit maintenant davantage de tumeurs en périphérie du poumon (adénocarcinome), sans doute en raison des modifications de consommation du tabac. On fume de plus en plus de blondes dites légères dont on inspire plus profondément la fumée. Ce type de tumeur est aussi en augmentation chez des jeunes femmes non-fumeuses. En particulier chez les Asiatiques, qui inhalaient beaucoup de vapeurs d'huile brûlante ou de charbon de bois en faisant la cuisine.

4. Le risque diminue-t-il si on arrête de fumer ?

Incontestablement. Même si on est un grand fumeur, il est toujours bénéfique d'arrêter. Le risque de développer un cancer du poumon diminue avec la durée du sevrage tabagique. Plus elle s'allonge, plus le risque s'amoindrit jusqu'à devenir, au bout de quelques années, pratiquement identique à celui encouru par les non-fumeurs.

5. Les fumeurs ont-ils intérêt à faire une radio des poumons chaque année ?

Non. À l'heure actuelle, le dépistage systématique du cancer du poumon par radiographie ou par scanner n'est pas indiqué pour la simple raison qu'il n'a pas été démontré que cela diminuait le taux de mortalité. Et il n'existe pas encore de test sanguin pour le dépistage, comme cela se pratique pour le cancer de la prostate. Pour l'instant, il n'y a pas de marques spécifiques qui permettent d'effectuer un dépistage biologique.

1. Pourquoi les femmes sont-elles de plus en plus concernées ?

élevé chez l'homme, mais la courbe est en train de s'inverser.

qui fume deux paquets pendant dix ans.

2. Les «petits fumeurs» sont-ils moins exposés que les «gros» ?

Ce n'est pas aussi simple. En fait, cela dépend de l'importance de la consommation, mais aussi et surtout de la durée du tabagisme.

Quelqu'un qui fume un paquet de cigarettes par jour pendant vingt ans encourt davantage de risques de développer un cancer que celui

3. Certains cancers sont-ils moins méchants que d'autres ?

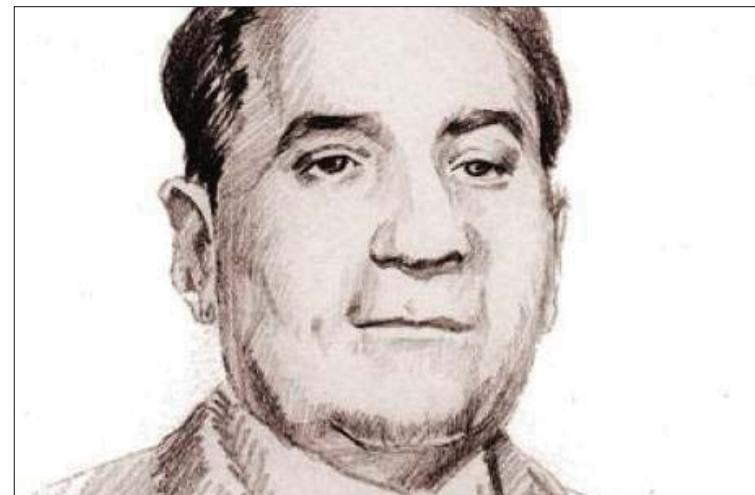
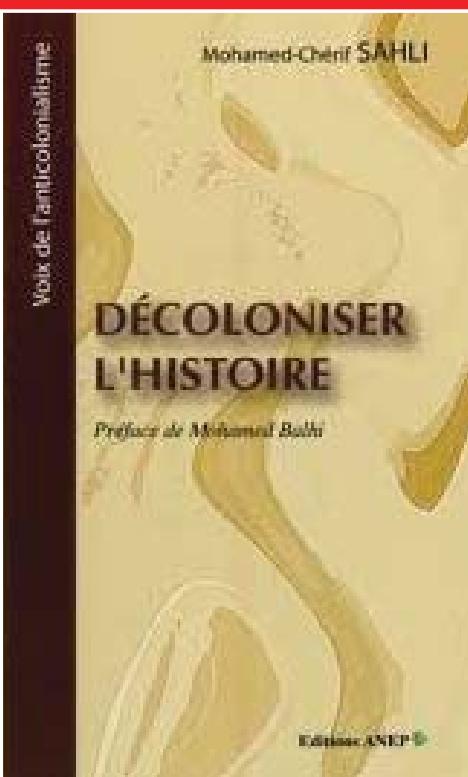
Globalement, les cancers non à petites cellules (85% des cas) sont un peu moins agressifs que les cancers à petites cellules (15% des cas). Mais les tumeurs sont très hétérogènes. C'est pourquoi l'avenir peut être très différent d'un malade à l'autre. Il existe aussi une évolution dans la fré-

PAR AMAR BELKHODJA (*)

MOHAMED CHÉRIF SAHLI

Le décolonisateur de l'Histoire

«A travers l'histoire des peuples de tous les temps et de leurs luttes, jamais l'élite n'était restée à l'arrière du combat. Cadre naturel des masses, elle assuma les plus lourdes responsabilités. Au cours de luttes souvent coûteuses en sang et de larmes, c'est encore elle qui payait le plus lourd tribut.» (La République algérienne n° 354 du 29 mai 1955).



L'historien lucide que fut Mohamed-Chérif Sahli est mort le 5 juillet 1989. L'auteur du *Message de Youghourtha* quitte notre monde à l'âge de 83 ans. Il aura assumé un rôle des plus actifs au service de la patrie algérienne en tant qu'intellectuel parmi les rares intellectuels qui avaient pris conscience que leur pays et leur peuple exigeaient leur engagement pour la reconquête de la liberté. Il est mort le jour de la commémoration du recouvrement d'une indépendance qui nous aura coûté tant de sacrifices et tant de souffrances et dont la réalisation a mobilisé, aux étapes les plus difficiles, une avant-garde intellectuelle.

Pavant-garde, nous voulons entendre que ce ne fut, malheureusement, pas toute l'élite algérienne qui aura accepté de militier dans les rangs des partis nationalistes dont la gestation avait commencé au début de ce siècle avec notamment la naissance de l'Etoile Nord-Africaine (ENA). En effet, ce n'était pas l'ensemble des intellectuels qui avaient compris que leur devoir leur imposait la pise en charge des préoccupations du peuple algérien. La plupart de nos lettrés et pseudo-intellectuels des années 1930, 1940 et 1950 limitaient leur activité à une critique stérile ou à une facile profession de foi d'un patriottisme verbal et platonique... perdus dans la contemplation amoureuse de leur «moderne silhouette» et de leurs «séduisantes connaissances», ils dissertent à longueur de temps à propos de tout et de rien. Le dernier modèle d'une «Aronde» les intéresse plus que ne peuvent le faire les arrestations quotidiennes de nos jeunes, les mille difficultés qui les tenaillent et l'incessant arbitraire du régime colonial.» (*La République algérienne* °354 du 29 mai 1953). Une autre catégorie versait carrément dans la collaboration avec le colonialisme, plaçant ainsi les priviléges — ou quelques miettes — au-dessus du devoir patriotique.

Une minorité, enfin, avait choisi le terrain de la lutte malgré toutes les brimades et toutes les humiliations. Ils avaient pour nom Ali El-Hammami, le docteur Saâdane et Lamine Debaghine, Mostefa Lacheraf, Ahmed Boumendjel, Moubarek El-Mili, Tewfik El-Madani, Mohamed Chérif Sahli...

L'engagement patriotique de ces trois derniers s'était traduit

par des écrits d'histoire pour contrecarrer tout le flot de mensonges que les plumes du colonialisme s'étaient habituées à produire pour porter atteinte à la dignité et à la personnalité du peuple algérien. Si les deux premiers traitèrent des principales généralités et des grands chapitres de l'histoire nationale, Mohamed-Chérif Sahli, quant à lui, disséqua certains de ces chapitres pour les expurger de tous les corps malsains. C'est avec lui d'ailleurs que «la décolonisation de l'Histoire devient un impératif, un devoir pour ceux qui savent en faire une lecture et une écriture saine, objective et qui répugnent la calomnie et la falsification». Mais à cette époque, la compétence n'était pas forcément un critère majeur. Car écrire l'histoire de la patrie d'Abdelkader et se hasarder à la décoloniser supposait avant tout un engagement patriotique. C'est principalement ce sentiment qui lancera Sahli, lui le professeur de philosophie, à l'assaut des collomiateurs français qui avaient prêté leurs plumes au colonialisme pour entacher l'histoire nationale de mensonge, du plus vil au plus fantaisiste.

Selon la formule si chère à M.-C. Sahli, certains auteurs français, quand ils butaient devant des pages blanches, ne trouvaient pas mieux que de les combler par tout ce qui pouvait légitimer la conquête coloniale. En effet, selon ces auteurs «le passé de l'Algérie est réduit à un tissu d'absurdités, à un éternel recommencement d'événements inintelligibles. Tout se passe comme si le choix et l'interprétation des faits historiques obéissaient au souci d'écourter le lecteur et de l'inciter à conclure à la légitimité historique du régime colonial, à la vanité insensée de toute action tenant à modifier le statu quo.» (M.-C. Sahli, *Décoloniser l'Histoire*, p.123). Ce n'est certainement pas en quelques feuillets que nous analyserons et résumons les œuvres d'analyse et de synthèse de Mohamed-Chérif Sahli. Chacun de ses ouvrages mérite une relecture et une présentation appropriée. Car il est toujours recommandé et fort aisément de relire Sahli qui, en véritable chirurgien de l'Histoire, a débusqué les falsificateurs et confondu les théoriciens du colonialisme dont les thèses reposent essentiellement sur le complexe de supériorité des peuples dits civilisés et de

leur devoir de dominer les peuples dits arriérés.

Nous nous contenterons de dresser sommairement l'itinéraire du patriote, doublé d'un intellectuel clairvoyant qui avait perçu que l'histoire est un atout capital dans l'évolution des peuples et que son oubli engendre la dégradation et la déchéance de la personnalité de la nation tant au plan individuel qu'au plan collectif. Né en 1906 dans la région de Béjaïa, Mohamed-Chérif Sahli se trouve orphelin à 13 ans. C'est une part sur l'héritage qui lui permet de terminer ses études secondaires à Alger et de les poursuivre à la Sorbonne à Paris, ville des communards qu'il découvre en 1930.

Dans la ville du père de l'existentialisme, M.-C. Sahli décroche une licence en philosophie et un diplôme d'études supérieures. Il est agrégatif pendant une année, mais il ne tardait pas à se rendre compte que les carrières universitaires l'éloignaient quelque peu de son besoin d'agir... Deux voies s'offraient à lui, celle de la spiritualité et celle de l'action ; l'une représentant la solution paresseuse et égoïste, celle de la sécurité et du moindre effort ; l'autre signifiant la vie précaire, la ruine sans doute de cette santé qui avait besoin de ménagement, et peut-être définitivement, les belles méditations abstraites». (*Egalité* n° 19 du 19 janvier 1945).

Désormais, Sahli fera de la plume son arme de combat. C'est *El-Ouma*, journal de l'ENA, qui publie ses écrits percutants. Il fonde ensuite sa propre revue *Ifrikia*. Dès la parution du premier numéro, la griffe de M.-C. Sahli s'impose. Les autorités françaises vont surveiller de très près un jeune intellectuel dont les écrits révèlent érudition et patriotisme. Dans ce journaliste de combat, «de culte de nos héros et le méticuleux dépouillement des plus belles pages d'histoire de l'Afrique romaine et de l'Afrique musulmane vont lui permettre de répondre de façon magistrale aux plus subtils racistes». (*Egalité* du 19 janvier 1945).

Sahli : résistant antifasciste

La participation des Algériens établis en France aux côtés des résistants contre la nazisme hitlérien est, somme toute, une page méconnue qu'on a toujours



● ● ●

tue et qu'on tente carrément d'effacer au même titre que celle relative aux soldats algériens mobilisés et dont un nombre important périra pendant la Seconde Guerre mondiale.

Mohamed-Chérif Sahli, alors qu'il se trouve à Paris, avec un groupe de compatriotes, a participé activement au sein des Forces françaises de l'intérieur (FFI) dont certains membres avaient même accédé au grade d'officiers dans la résistance clandestine antifasciste, pendant que d'autres Français collaboraient outrageusement avec les nazis, devenus maîtres de la cité depuis la capitulation. Mohamed-Chérif Sahli n'avait pas attendu les agressions hitlériennes pour combattre l'idéologie fasciste. Déjà en 1936-1937, il s'était attaché à étudier la doctrine du nazisme allemand et du fascisme italien ; pour mieux «voir» le phénomène, le Sorbonnard se rédit en Allemagne. «Il apprit l'allemand et ne tarda pas à déceler tout ce que le nazisme contenait de germes morbides, de barbarie latente sous des apparences de jeunesse et de santé».

Son combat aux côtés des résistants français traduisait l'adhésion à un noble idéal. Celui qui dicte à l'homme la volonté de rejeter de tous les systèmes d'oppression et de totalitarisme. Les Français du réseau FFI, au sein duquel combattait le groupe de Sahli, avaient certainement compris, le suppose, qu'il existait une élite algérienne capable de discerner entre le chauvinisme et les idéaux universels. Et c'est pour défendre ces vertus que Sahli s'était joint au combat aux côtés de la résistance française. Malheureusement, le colonialisme refusera de comprendre ces leçons qui favorisent la solidarité, la communion et le rapprochement entre les peuples.

En 1939, M-C. Sahli est révoqué de son poste d'enseignant. Ce n'est qu'en 1950 qu'il obtient

sa réintégration à la Sorbonne, il poursuivra son combat anticolonial à travers d'autres publications qu'on retrouvera dans *Le jeune Musulman* (organe de la Jeunesse de l'association des ouléma), *La République algérienne* (organe du *Manifeste algérien*) et plus tard, pendant la Guerre de libération nationale, dans *Résistance* et *El Moudjahid*.

En 1948-1949, il milite au sein du PPA-MTLD. Au lendemain du déclenchement de la Guerre de libération nationale, exécutant une tâche que leur confie le FLN, Sahli et Lacheraf, le duo de la Sorbonne, fondaient l'Union générale des étudiants musulmans algériens. C'est au sein de la fédération FLN de France que Sahli et ses compagnons entreprirent une série d'actions pour sensibiliser l'opinion française et l'élite intellectuelle en vue d'obtenir une adhésion aux impératifs de la décolonisation. Après quoi, M-C. Sahli représentera le FLN et le GPRAL dans les pays scandinaves. Au lendemain de l'indépendance, le biographe de l'Emir Abdelkader assumera une carrière diplomatique en représentant l'Algérie, en qualité d'ambassadeur, successivement en Chine populaire et en Tchécoslovaquie.

L'œuvre et la pensée de Sahli

Parallèlement au combat par la plume dans divers journaux et revues, le compagnon de Mostefa Lacheraf s'engagera dans la production d'études historiques dont la concession n'a d'égales que les précisions qu'il apporte pour combattre la théorie du mensonge dont l'Algérie fut accusée.

Théoricien de par sa formation initiale de philosophie qui eut le mérite de le munir d'une solide méthode de recherche et d'étude des textes, il en vint insensiblement, l'amour du pays et le besoin de connaître son passé

aidant, à aire œuvre d'historien en privilégiant des époques charnières et des hommes très représentatifs des qualités morales, de l'énergie austère et combative et de la volonté d'indépendance du peuple algérien au cours des siècles : Youghourgha et Abdelkader. (Mostefa Lacheraf, préface *Décoloniser l'Histoire*, p. 18).

Doué pour la philosophie, M-C. Sahli «tendait toujours à plus de profondeur et aimait à rechercher la part de vérité qui peut être également contenue dans deux thèses contradictoires». Cela suppose de la rigueur dans l'analyse. Et quand il s'est engagé dans le questionnement de l'Histoire, Sahli jouissait par voie de conséquence d'une «vue percante» qui lui permettait de déceler toutes les erreurs qui n'apparaissent pas à tout le monde et de traquer les falsificateurs dont les thèses ont fait école chez les auteurs de la colonisation. Sahli, c'est le biologiste rigoureux et scrupuleux de l'Histoire qui va au fond des choses parce que «pour établir un fait, dit-il, l'historien a besoin d'un nombre suffisant de documents concordants, passés au crible de la critique».

Sahli est séduit par deux illustres figures nationales : Youghourgha et Abdelkader, publié en 1947. Il publie ensuite Abdelkader, le chevalier de la foi (1933) et L'Emir Abdelkader, mythes français et réalités algériennes (1988). «Il faut avoir lu ce dernier ouvrage de Sahli, achevé sur son lit de mort, pour saisir toute l'importance qu'a ce cinglant témoignage de sa part aux thèses colonialistes qui poursuivent encore et persécutent l'Emir Abdelkader, toutes nos grandes figures et toute notre histoire tout court... dans notre passé et... avenir. (M. Kassim). D'autres ouvrages : *L'Algérie accuse* (1949) et *Le complot contre les peuples africains* (1950) seront interdits en Algérie.

Dans ces études d'une précision d'orfèvre, Sahli «démontait avec lucidité la machinerie coloniale, dans sa double action de spoliation des terres et de destruction des âmes». (A. T. Ibrahimi).

L'œuvre de Mohamed-Chérif Sahli est un legs culturel et une référence importante qui assistent le chercheur et l'universitaire dans la poursuite de la «décolonisation de l'Histoire» qui est, hélas, loin d'être complètement assumée. Bien au contraire, cette histoire continue à être agressée par une horde d'écrivains et de plumeurs qui n'ont pas pu se libérer de certains complexes et réflexes, en ce sens qu'ils épousent effrontément des thèses colonialistes tout en s'acoquinant avec des auteurs français malhonnêtes, hantés et complexés par la grandeur d'Abdelkader qu'ils s'acharnent à tout prix à réduire à la taille du nain, à l'image de leur étroitesse d'esprit et de leur racisme latent (le colloque de Sidi Bel-Abbès, en novembre 1992, en est une triste illustration).

Nous déplorons que dans le pays de Youghourgha et d'Abdelkader, nous enterrons nos morts, nos intellectuels sans rendre la peine d'évoquer ensuite leur mémoire, de reconstruire leur vie militante, leurs réflexions et leur contribution dans le procès du colonialisme qui, au plan de l'écriture de l'histoire, est loin d'être clos. Nous sommes en devoir de rendre hommage aux intellectuels de la trempe de M-C. Sahli qui, par son engagement patriotique, a, dès les années 1930, su se distinguer d'une masse de «pseudo-intellectuels» à la recherche d'une popularité rentable, pharisiens verbeux, chercheurs de dous et ramasseurs d'écus qui, loin du peuple, loin de l'action désintéressée, attendent l'heure des compromissions faciles et des transactions fructueuses. (Egalité n° 19 du 19 janvier 1945).

La bonne santé culturelle d'un pays s'évalue à travers les manifestations qu'il consacre aux personnalités dont la production intellectuelle mérite davantage de vulgarisation et de diffusion. L'Université algérienne est l'institution la mieux indiquée pour la propagation de la connaissance et la sauvegarde du patrimoine intellectuel et culturel. Les travaux de Mohamed-Chérif Sahli doivent faire l'objet de rencontres dans l'enceinte universitaire dans le but d'en puiser la pensée et le testament d'un auteur conscient des grands enseignements de notre histoire, mais aussi du souci de l'épurer des plus graves falsifications. Mohamed-Chérif Sahli nous met d'ailleurs en garde contre les effets pernicieux de l'ignorance du passé : «L'oubli est pour un peuple ce que l'amnésie est pour un individu : une amputation de la personnalité.» (*L'Emir Abdelkader, mythes français et réalisations algériennes*, p.7).

Comme nous saluons en lui l'auteur qui définit les enseignements de l'Histoire comme étant des enseignements qui immunisent la nation contre les déviations de tous ordres et qui protègent la société contre tous les aventureux, les agitateurs et les usurpateurs de tous bords. Nous laissons le soin au regretté Sahli de conclure sur un thème que nous n'avions que trop délaissé : «A vouloir ignorer le passé, on risque d'enlever toute perspective à l'avenir et de s'enfermer dans le présent fugitif. Mais ignorer le passé n'est pas l'abolir. Car nous le portons en nous sous forme d'héritage, bonne ou mauvaise. Il pèse sur nos destinées. Ignoré, il devient une fatalité qui asservit l'homme, entrave son avenir.» (Décoloniser l'Histoire, 1986, p. 218). (Source : *Mouvement national - Des hommes et des repères* - Ed. Alpha - Alger 2013).

A.B.

GRÈVE DES ÉTUDIANTS DU 19 MAI 1956 Étape «charnière» du mouvement national



La grève des étudiants du 19 mai 1956 a constitué une étape «charnière» du mouvement national qui a permis de mettre à nu l'imposture du colonialisme et sa perfide propagande, ont indiqué jeudi à Alger des chercheurs et des moudjahidines.

La grève des étudiants du 19 mai 1956 a constitué une «étape charnière du mouvement national» qui a mis à nu les mensonges, les mystifications et la perfide propagande du colonialisme», a précisé le recteur de l'Université d'Alger III,

Rabah Cheriet. La décision des étudiants algériens de déserter les bancs de l'Université pour rejoindre la lutte armée et répondre ainsi à l'appel du devoir pour la libération de l'Algérie a marqué «le début de la fin» du colonialisme français, a-t-il ajouté.

Pour le moudjahid Abdelkader Nour, ancien directeur général de la Radio nationale et un des premiers étudiants à rejoindre les rangs de la Révolution, la grève (des étudiants) constitue un des faits saillants de la Guerre de libération

qui a eu un grand retentissement médiatique.

Saisissant l'importance du rôle des médias dans la mobilisation et la sensibilisation de l'opinion publique nationale et internationale à la cause algérienne, les dirigeants du Front de libération nationale (FLN) ont créé la Radio secrète, puis la Radio de la Révolution, le 16 décembre 1956, pour aboutir à un réseau de 16 radios à travers le monde arabe, de Bagdad à Tanger, lesquelles ont «grandement contribué» à faire connaître la

cause algérienne dans toutes ses dimensions, a-t-il souligné.

Le moudjahid Zohair Ihadaden, ancien enseignant à l'Université d'Alger et auteur de plusieurs ouvrages sur la presse algérienne, a, pour sa part, rappelé qu'avant le déclenchement de la Guerre de libération en 1954, on comptait 400 étudiants algériens pour une population de 9 millions d'habitants, alors que du côté français, il y avait 5 000 étudiants pour un (1) million d'Européens.

APS

MOSTAGANEM

Réception cet été de deux projets touristiques

Deux projets touristiques relevant du secteur privé, totalisant 474 lits, seront réceptionnés à la saison estivale prochaine au pôle touristique les «Sablettes» dans la commune de Mazaghranet, dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris auprès de la direction du secteur. Les deux hôtels, (122 lits et 352 lits), entreront en service fin juin au plus tard, selon la même source.

Quelque 40 autres projets touristiques dont des résidences et hôtels sont en cours de réalisation dans la wilaya, afin de doter le secteur de plus de 6 400 lits au total et générer plus de 1 100 postes d'emploi. Par ailleurs, il a été enregistré au niveau du comité d'assistance, de la localisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calpire), 42 demandes pour la réalisation de projets similaires dans les zones d'expansion touristique (ZET) de «Cap Ivy» et «Béabdellek Ramdane», dont les études d'aménagement ont été achevées dernièrement.

Pour rappel, la wilaya de Mostaganem est dotée de 16 ZET sur une superficie globale de 4 229 hectares.

DANGER DE LA MER

La Protection civile avertit

La saison estivale demeure une période particulièrement importante en matière d'intervention notamment en ce qui concerne la surveillance des plages et des baignades, et subséquemment la prise en charge des estivants durant toute la période estivale ainsi que la lutte contre les incendies de forêts.

Au cours de l'année 2012, un total d'intervention de 43 250 a été effectuer au niveau des plages permettant de sauver plus de 29 497 personnes de la noyade. Toutefois, il est déploré 102 personnes décédées dont 34 au niveau des plages surveillées.

Par ailleurs 4 375 incendies de forêts ont été enregistrés ayant causé des dégâts évalués à 8 927 ha.

Consciente de l'apport des actions à entreprendre en amont, notamment sur le plan préventif et les résultats obtenus à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information de proximité ainsi que touchées les wilayas côtières et d'autre wilayas de l'intérieur durant les années précédentes, la direction générale de la protection civile, organise à partir d'aujourd'hui, à travers l'ensemble du territoire national, une campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers de la mer, la prévention des feux de forêts et de récoltes, ainsi que les risques liés à l'environnement scorpioniques et les accidents de la circulation qui connaissent, par ailleurs, des pics en période estivale.

S'étalant sur une période d'une vingtaine de jours, les populations en général et les enfants en particulier bénéficieront de toutes les informations nécessaire quant à la réduction des risques liés à la saison estivale en particulier les dangers de la mer et les réserves d'eau, et par voie de conséquence la réduction des pertes en vie humaines qui se chiffrent en dizaines chaque année par l'apprentissage des gestes de premier secours.

PORT DE BEJAIA

La nouvelle gare maritime en chantier

Arslan-B

La surface totale du terrain d'assiette de la future nouvelle gare maritime du port de Béjaïa est de 27 135 m² répartis sur deux sites et comme suit : 18 975 m² pour le site n°01, à l'intérieur du port, et 8 160 m² pour le site n°02 à l'extérieur du port.

Si sur le site 01, il est prévu un plan rez-de-chaussée, un 1^{er} et un 2^e étages respectivement destinés à l'embarquement des véhicules (rez-de-chaussée et 1^{er} étage) et au débarquement des passagers (étage 02), sur le site 02 (à



l'extérieur du port) les 1^{er} et 2^e niveaux du rez-de-chaussée constitueront un parking d'une capacité de 250 places, les étages 02 et 03 étant respectivement destinés au débarquement des passa-

gers et à l'embarquement de ces derniers. Le maître de l'ouvrage de ce projet estimé à 3 500 000 000 DA est l'entreprise portuaire de Béjaïa elle-même (EPB), les délais prévisionnels des travaux

étant de 24 mois, une fois l'accord du ministère (de tutelle) pour une procédure de gré à gré avec Cosider obtenu. Une fois cette gare maritime enfin réalisée (une petite merveille d'architecture et la plus moderne d'Algérie, nous assurent-on), il s'ensuivra une fluidification du trafic, l'amélioration des conditions de réception des passagers et des véhicules et, enfin, l'optimisation de la capacité de réception des passagers et des véhicules. Pour rappel, c'est M. Abdelmalek Sellal, Premier ministre, qui a procédé au lancement des travaux de réalisation de ce projet lors de sa récente visite à Béjaïa en avril dernier.

M'SILA

Le barrage El Khaloua bientôt réceptionné

Mouad B.

Le wali de M'Sila, Abdallah Benmansour, a effectué une visite de travail en fin de semaine passée, dans la partie nord de la wilaya.

S'inscrivant dans le cadre de l'état d'avancement des travaux du barrage El Khaloua, situé dans la commune de Maâdid, 35 kilomètres du chef lieu de la wilaya de M'Sila et d'autres travaux attenants, cette visite l'a conduit successivement à Maâdid, à Ouled Derradj et Magra.

Le barrage El Khaloua, première étape de cette mission, du wali et sa

suite se sont réjouis du bon déroulement du travail. Notons que ce projet lancé dans le cadre du programme des Hauts-Plateaux en 2007 a pris un retard de 5 années.

Les travaux du barrage sont à leur terme et la réception provisoire est prévue pour courant juin. Le constat d'avancement des travaux a été fait par le directeur de l'hydraulique de la wilaya lors de cette visite sur le chantier.

«Nous avons voulu faire cette visite générale parce que dans quelques jours nous aurons à réceptionner provisoirement l'ouvrage. Nous devons être en mesure de répondre, à tout moment, aux sollicitations des paysans et des ha-

bitants de la région», a déclaré le wali qui a insisté sur l'exploitation agricole des terrains limitrophes et la réalisation des retenues collinaires.

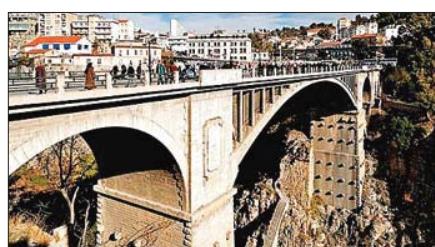
Le wali a tenu à rencontrer l'entrepreneur qui vient de perdre son fils sur le chantier même et lui a présenté ses condoléances tout en proposant de nommer cet ouvrage au nom de «Yousef».

Dans la commune d'Ouled Derradj, 20 kilomètres du chef-lieu de la wilaya, le chef de l'exécutif a donné des instructions aux responsables locaux de mettre fin au commerce illicite sur la RN40 et la distribution des locaux professionnels dans les meilleurs délais.

CONGRÈS DES VILLES ARABES

Une opportunité pour booster les préparatifs de «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe»

La participation de Constantine aux travaux du 16^e congrès de l'Organisation des villes arabes (OVA), ouvert mardi à Doha (Qatar), est une «opportunité pour booster, extra muros, les préparatifs de l'événement 'Constantine, capitale 2015 de la culture arabe»), a estimé mercredi le wali, M. Noureddine Bedoui. Contacté par l'APS, le wali, qui conduit une délégation de la ville du Vieux Rocher au sein de cette organisation régionale. M. Bedoui a indiqué avoir souligné, lors d'une rencontre avec le secrétaire général de l'OVA en marge des travaux de ce congrès, l'importance de cette rencontre qui permettra à la partie algérienne de nouer des contacts et d'échanger des expériences avec les



différents partenaires dans le but évident de réussir la manifestation 'grandiose' que la ville des ponts s'apprête à accueillir dans deux ans».

Rappelant que la ville de Constantine est déjà membre au bureau permanent de cette organisation non gouvernementale, le wali a indiqué que la partie constantinoise, présente à ce séminaire de trois jours, saisira pleinement cette occasion pour faire la promotion de l'Algérie, et

par là même, informer sur la manifestation «Constantine capitale 2015 de la culture arabe». Accompagné d'une importante délégation composée du président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. Seïf-Eddine Rihani, ainsi que plusieurs responsables de la wilaya, M. Bédoui a exprimé à ses hôtes «la détermination des responsables locaux à réunir tous les atouts pour assurer le succès de cet événement».

L'OVA, créée en mars 1967, et dont le siège se trouve à Koweït-City, tient son congrès tous les trois ans pour débattre de sujets liés aux villes arabes, à leur planification urbaine et environnementale, à la pauvreté urbaine, aux changements climatiques, aux transports urbains, aux ressources hydriques et à la jeunesse.

Programme du dimanche 19 Mai 2013



09h00 : bonjour d'Algérie "week-end"
direct
10h30 : relais "rediff"
11h00 : santé mag (rediff)
12h00 : journal en français+météo
12h25 : avis religieux (direct)
13h25 : football ""différé
15h00 : twahact bladi (direct)
16h30 : sebaq el madjara (35)
17h00 : tarikh oua hadhara (06)
17h20 : takder tarbah
18h00 : journal en amazigh
18h20 : dar da meziane I (15)
18h45 : 50 ans, 50 femmes
19h00 : journal en français+météo
19h30 : une ville, une histoire
20h00 : journal en arabe
20h45 : switchers (05)
21h10 : canal foot
22h00 : culture club
23h00 : troupe e'sdaoua
oohoo : journal en arabe



05h30 MagazineTFou
09h15 MagazineAutomoto
10h00 MagazineTéléfoot
10h55 MagazineL'affiche du jour
10h58 Météo
11h00 JeuxLes douze coups de midi
11h50 MagazineDes inventions et des hommes
12h00 Journal
12h25 MagazineDu côté de chez vous
12h35 Météo
12h40 SérieMentalist
13h35 SérieDr House
14h25 SérieDr House
15h20 SérieLes experts : Miami
16h05 SérieLes experts : Miami
17h00 MagazineSept à huit
18h50 MagazineLà où je t'emmènerai
18h55 Météo
19h00 Journal
19h35 MagazineDu côté de chez vous
19h40 MagazineTrafic infos
19h45 Météo
19h50 FilmHarry Potter et la chambre des secrets
22h45 SérieLes experts : Manhattan



06h00 MagazineThé ou café
07h05 MagazineRencontres à XV
07h30 MagazineSagesse bouddhistes
07h45 MagazineIslam
08h15 MagazineLa source de vie
09h00 MagazinePrésence protestante
10h00 DiversMesse
11h05 JeuTout le monde veut prendre sa place
11h55 MagazineMa maison s'agrandit
12h00 Journal
12h20 Magazine13h15, le dimanche...
13h05 Magazine40 ans d'histoires à Roland-Garros
13h06 Météo 2
13h10 DivertissementVivement dimanche
15h25 DocumentaireGrandeur nature
16h30 MagazineStade 2
17h50 DivertissementVivement dimanche prochain
19h00 Journal
19h30 Magazine20h30 le dimanche
19h40 MagazineEmission de solutions
19h41 Météo 2
19h45 FilmLe prince de MontpensierInédit
21h55 MagazineEclats de Croisette
22h00 MagazineFaites entrer l'accusé



06h55 Dessin animéLes Dalton
07h05 Dessin animéGarfield & Cie
07h20 Dessin animéGarfield & Cie

07h35 TelefilmScooby-Doo et le sabre du samouraï
08h40 Dessin animéTom et Jerry
09h15 Dessin animéBatman
09h45 Dessin animéBatman
09h10 MagazineExpression directe
10h25 Météo
10h30 MagazineDimanche avec vous
11h00 12/13 : Journal régional
11h10 Magazine12/13 dimanche
11h50 Magazine30 millions d'amis
12h15 MagazineDue de vie
12h25 TelefilmLe tuteur
14h00 En course sur France 3
14h50 JeuKeno
14h55 DivertissementLes n°1 du rire et de la chanson
16h55 JeuQuestions pour un super champion
17h55 MagazineMa maison s'agrandit
18h00 19/20 : Journal régional
18h30 19/20 : Journal national
18h58 Météo
19h00 MagazineTout le sport
19h15 SérieZorro
19h45 TelefilmInspecteur Barnaby
21h20 Météo
21h25 Soir 3
21h45 TelefilmInspecteur Barnaby



06h50 Dessin animéOggy et les cafards
07h00 FilmFantômes et compagnieInédit
08h30 FilmBlanche-Neige et le chasseur
10h33 DiversCannes Electric 2013
10h34 La météo
10h35 DivertissementZapping de la semaine
10h55 MagazineDimanche +
11h50 MagazineLe supplément
12h55 DiversCannes 2013
13h00 DivertissementLa semaine des Guignols
13h35 DivertissementLe petit journal de la semaine
14h05 DocumentaireLes nouveaux explorateurs
15h10 DocumentaireLe journal de Kindia
15h15 DivertissementLa caméra planquée de François Damiens
15h25 DivertissementLa caméra planquée de François Damiens
15h35 MagazineZapsport
15h50 SportChampionnat d'Angleterre
18h05 DiversCannes 2013
18h10 MagazineCanal Football Club
18h35 DiversCannes Electric 2013
18h40 MagazineCanal Football Club
19h55 SportLes Trophées UNFP
1913 Direct
21h25 MagazineL'équipe du dimanche
22h15 MagazineLe journal des jeux vidéo
22h40 Série[MI-5]



06h00 DivertissementAbsolument stars
08h40 DocumentaireCauchemar en cuisine, que sont-ils devenus ?
10h15 MagazineSport 6
10h20 MagazineTurbo
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h05 MagazineMaison à vendre
13h35 MagazineMaison à vendre
13h35 MagazineMaison à vendre
15h05 MagazineD&CO
16h20 Magazine66 minutes : les histoires qui font l'actu
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h05 SérieScènes de ménages
19h35 MagazineSport 6
19h50 MagazineCapital TerreInédit
22h00 MagazineEnquête exclusive

La sélection

19h50
Harry Potter et la chambre des secrets

Résumé

Un soir, l'oncle Vernon, la tante Pétunia et Dudley, le cousin d'Harry Potter, accueillent des invités importants, contraignant Harry à garder la chambre. C'est alors que Dobby, un elfe, fait son apparition. Il annonce à Harry que des menaces pèsent sur l'école de Poudlard. Le garçonnet refuse bien évidemment de croire ce petit être, et surtout de suivre son conseil : ne pas retourner en classe là-bas. Faisant fi de ces considérations, Harry fait sa rentrée des classes à Poudlard. Dès les premiers jours, une voix malveillante le prévient que la légendaire et redoutable Chambre des secrets est désormais à nouveau ouverte. Bientôt, les événements étranges se succèdent à Poudlard...



19h45

La princesse de Montpensier



Résumé

En 1562, le duc de Montpensier s'entend avec son voisin, le marquis de Mézières, pour marier son fils, le prince, à la blonde, belle et espionne Marie de Mézières. Qu'il faille rompre la promesse qui attache Marie au jeune duc de Mayenne, le cadet de la puissante famille des Guise, n'embarrasse guère les deux hommes. Marie, amoureuse de son ami d'enfance Henri de Guise, se rebiffe, puis accepte de plier. Guise, la rage au cœur, abandonne le terrain. Le jeune prince de Montpensier épouse donc Marie. Il a pris sous sa garde son maître de combat, le comte de Chabannes, qu'un massacre de trop lors des guerres de religion a convaincu de ranger son épée à jamais...



20h00

Inspecteur Barnaby



Résumé

A Midsomer, un cambrioleur facétieux déjoue toutes les alarmes et les serrures des portes, y compris celles du chef de la police Lovell. Barnaby est appelé de toute urgence par son supérieur pour trouver le coupable. Mais une affaire de meurtre autrement plus sérieuse l'attend dans la grande propriété de Chetham Park, rachetée par Jack Philby, un célèbre éditeur. David Ropert, auteur à succès et vieil ami d'Isabelle et William Chetham, a été retrouvé mort. Malgré l'évidente froideur des membres de la famille, Barnaby apprend que David avait l'intention d'écrire un livre sur tous ses vieux amis et que Jack avait vigoureusement essayé de l'en dissuader...



19h55

Les Trophées UNFP 2013



Résumé

Le football français célèbre l'excellence et récompense ses étoiles lors de la 22e édition de ce gala annuel. L'occasion de revenir sur les sensations de la saison 2012/2013, parmi lesquelles la «Dream Team» parisienne du phénomène Zlatan Ibrahimovic et de David Beckham, les invincibles Lyonnaises et le retour dans la lumière de l'AS Monaco, le club ayant pris de l'ampleur cette saison du côté du Rocher. Joueurs, entraîneurs, médias et professionnels reviennent ainsi sur l'exercice en cours de clôture. Qui, notamment, pour succéder à Eden Hazard, meilleur joueur de Ligue 1 en 2011 et 2012 ?



19h50

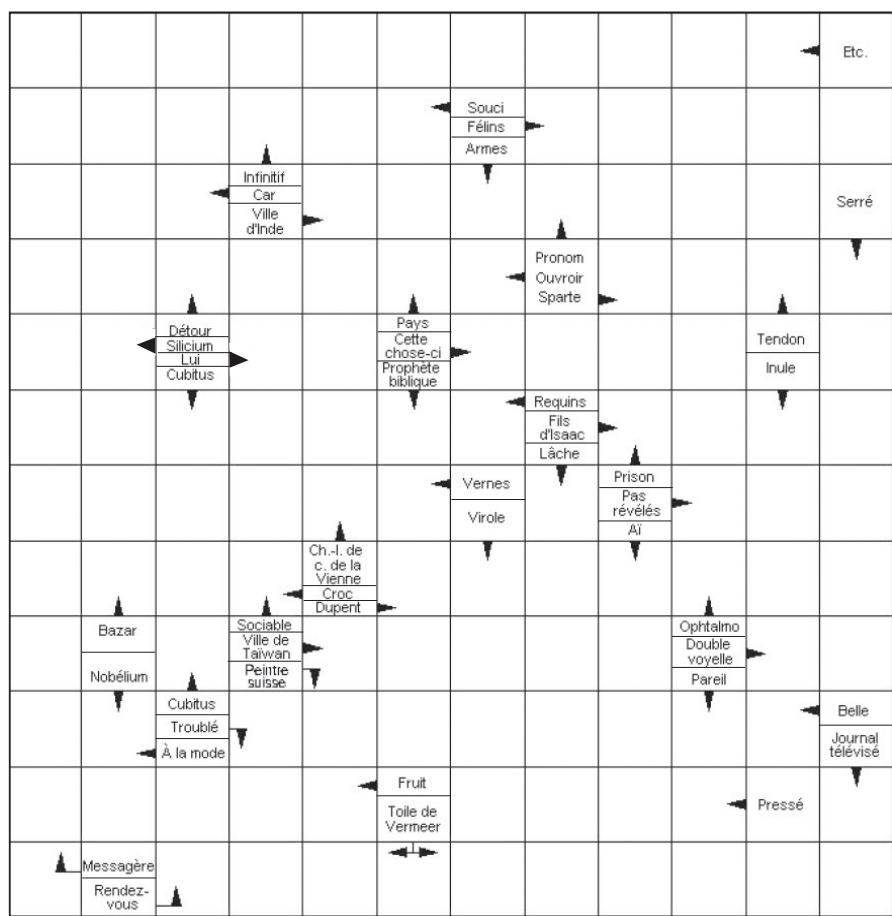
Capital Terre



Résumé

Enjeu vital et défi majeur pour la planète, l'or bleu fait aujourd'hui défaut, en quantité comme en qualité. Quelle eau buvons-nous ? Et quelle eau boirons-nous demain ? «Capital Terre» explore les circuits souterrains de l'eau en France, menacée par une nouvelle pollution issue des médiacaments, et lève le voile sur les secrets de sa consommation, en révélant sa part cachée. Face au gaspillage et à la diminution des ressources, certains remontent déjà leurs manches. Gros plan sur les expériences les plus audacieuses menées aux Etats-Unis pour tenter de recréer de l'eau douce et sur les solutions proposées pour l'économiser.

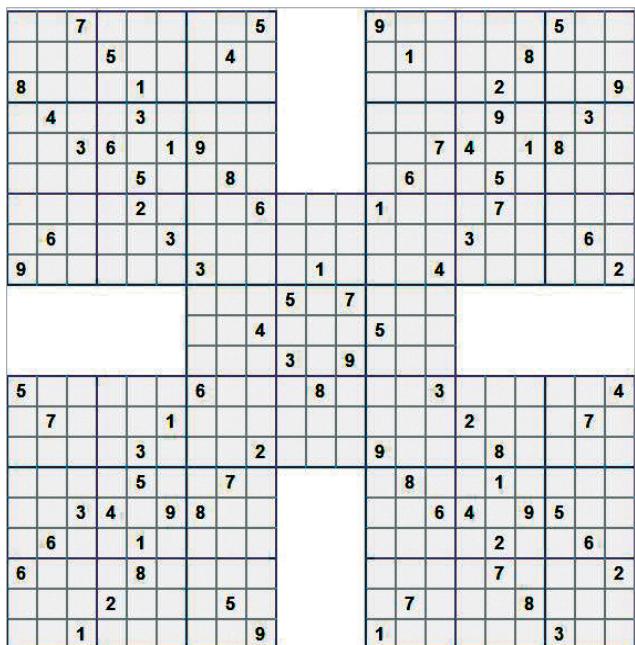
Mots fléchés n°275



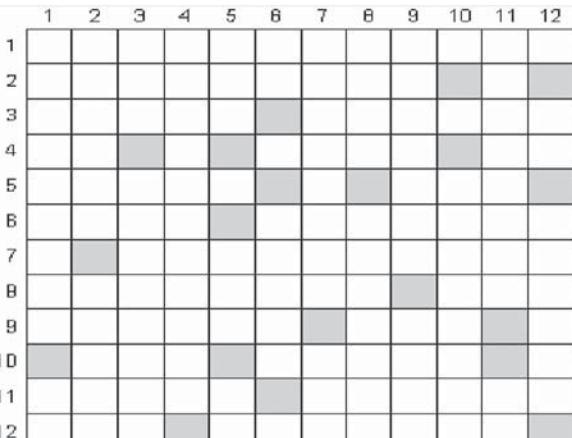
Samouraï-sudoku n°275

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°275



Horizontalement :

- Animal dont le système nerveux est dorsal (fém.)
- Lent dans son fonctionnement
- Racine d'un arbre sauvage du Brésil
- Dispositif destiné à prévenir d'un danger
- Du verbe savoir - Couleur - Du verbe boire
- Navire à voile - Conjonction
- Organe de la vue - Petit os
- Qui s'effectue sous la mer
- Ch.-I. de canton de la Haute-Savoie
- Ancien système d'unités
- Edifice pour célébrer un culte .. Poème lyrique
- Bière anglaise - Sculpteur français
- Terminée, achevée - Langue balte parlée en Lettonie
- Pop. bien - Nattes
- Poinçon pour écarter les cordages (fém.)
- Colombie
- Petite éminence s'élevant sur la peau - Semblable
- Colère - Jeune oiseau
- Avis de décès dans un journal (plur.)
- Agence spatiale européenne - Article indéfini (plur.) - Conjonction
- Coutume - Saule
- Disposition à voir la réalité tel qu'elle est - Interjection espagnole
- Fils d'Énée - Instruments de musique de l'Inde
- Satisfaire - Pièces de vers sur un sujet familier
- Approvisionner
- Dénombrent - Charpente de l'homme
- Du verbe avoir - Débris en verre

Verticalement :

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE OPEN D'ATHLÉTISME (2^È JOURNÉE)

Plusieurs performances mondiales réalisées

Environ treize meilleures performances mondiales et un record d'Afrique ont été enregistrés vendredi au stade annexe du Complexe sportif olympique (OCO), lors de la seconde journée du championnat d'Algérie Open d'athlétisme handisport.

Le record d'Afrique a été réalisé par l'athlète du Groupement sportif pétroliers (GSP), Bentria Firas (F11) au concours du triple saut, avec un saut mesuré à 12,34m. C'est une première performance africaine enregistrée à ce concours chez les visuels.

«Je suis satisfait de ma performance qui me stimulera à l'améliorer lors des Mondiaux de Lyon (juillet prochain). Je crois que les conditions étaient réunies aujourd'hui pour me permettre de réaliser ce saut, j'ai une marge de progression et j'espère continuer sur la lancée», a indiqué l'athlète internationale Firas.

Ce record avait été précédé par la réalisation de plusieurs meilleures performances mondiales de l'année, notifiées par les techniciens présents et attendront leur homologation par le délégué du Comité paralympique international (IPC), d'autant plus que ce championnat d'Algérie Open d'athlétisme est qualificatif, cette année, au prochain championnat du monde d'athlétisme. Gasmí Mounia (Batna) s'est taillé la part de lion, en réalisant un jet de 5,68m au lancer du poids et un 12,98m au disque de sa classe (F32). Elle a été imitée par plusieurs autres athlètes internationaux, à l'image de Safia Djallal (GSP), (F58) au javelot



(30,12m), Nadia Medjmedj (Union Constantine) au disque (25,00m) de la classe (F57), la championne paralympique, Nassima Saifi (GSP) avec un jet de 38,00m au disque (F58), et El Ouadja Oumssââd (EN) qui a placé son javelot à une distance de 19,29m chez les (F34).

Les internationaux en super forme

Chez les garçons, le champion du monde des F32, Karim Bettina (Union Constantine) a enregistré un jet de 10,69m au poids, de même que Bahlas Houari (Amel Oran) dans la même classe, mais au concours du disque avec un lancer mesuré à 22,63m.

Le champion paralympique chez les T54, Mohamed Berrahal (GSP) a été lui aussi de la partie, avec les performances mondiales au 100m avec un chrono (21'78"). Son coéquipier au GSP, Redouane Aït Saïd a remporté le concours du lancer du poids des (F58) avec à la clé une très belle performance (14,23m). Pour sa part, l'athlète Messine Maamar (Mascara) a pris la 1^{re} place au poids (F46), grâce à son jet mesuré à 13,01m (performance mondiale).

Cette seconde journée du championnat national a été marqué par l'émergence de deux nouveaux athlètes, auteurs chacun de bons lancers. Kadour Gendouz (Mostaganem) qui a mis son jet du javelot à une distance de 37,80m chez les F40, et Mohamed Nadjib Amchi (Batna) qui a réalisé un 10,29m au lancer de poids, classe

F32. «Je crois que ces performances sont prometteuses pour nos capés, à deux mois du coup d'envoi du mondial d'athlétisme à Lyon. Des résultats qui confirment la bonne santé du handisport algérien. On a une dernière journée (samedi) dans laquelle on s'attend à d'autres bons résultats», a indiqué le DTN de la Fédération, M. Zoubir Aïchaine.

Selon le technicien algérien, 27 athlètes algériens avaient déjà réalisé les minima de participation au championnat du Monde, et il est attendu que ce nombre soit multiplié, lors du rendez-vous d'Alger auquel prennent part 400 athlètes dont quatre Tunisiens et deux Jordaniens. Il est à noter que ce championnat national est supervisé par le délégué de l'IPC, le Tunisien Tarek Souéï, qui suit avec attention les épreuves, et contrôle la compétition. «Pour l'instant, tout se passe bien, il ya a une bonne participation et de l'engouement pour cette seconde journée».

«Le niveau compétitif est assez bon. J'interviens surtout sur les aspects techniques avec les officiels et également lorsqu'il y a un litige pour appuyer un avis», a expliqué M. Souéï qui est trop sollicité durant la compétition.

Le championnat d'Algérie Open d'athlétisme est ouvert aux athlètes algériens détenteurs des 16 premières places de chaque course et des douze premiers de chaque concours, réalisés lors des cinq derniers meetings organisés depuis le début de la saison. Chaque athlète pourra participer à trois épreuves au maximum, y compris les athlètes étrangers.

STRUCTURES Adapter les établissements de jeunesse aux normes internationales

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports chargé de la jeunesse, M. Belkacem Mellah, a affirmé, vendredi à Skikda, que son département œuvrait à adapter les infrastructures de jeunesse aux normes internationales.

Soulignant que l'Etat algérien a fourni aux wilayas et aux communes tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif, M. Mellah a estimé que la réalisation de ces normes internationales, dans la gestion et l'encadrement des maisons de jeunes «passe nécessairement par la formation adéquate des encadreurs».

Il a rappelé que dans cette optique, une convention a été signée entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et l'ambassade des Etats-Unis, portant sur la formation des encadreurs des structures de jeunes dans le volet des langues étrangères.

Le secrétaire d'Etat a également souligné que les établissements destinés à la jeunesse doivent, pour répondre aux normes internationales, dispenser «un programme qui soit en même temps éducatif, instructif et de loisir». M. Mellah, qui a entamé dans l'après-midi une visite de travail de deux jours à Skikda, avait auparavant présidé la cérémonie d'ouverture du premier festival de wilaya de jeux d'échecs, tenu à la Maison de jeunes de la commune de Salah Bouchaour (25 km du chef-lieu de la wilaya). Il a mis en exergue à cette occasion,

l'importance de ce type de rendez-vous qui permettent aux jeunes de «se rencontrer, de se connaître et d'échanger».

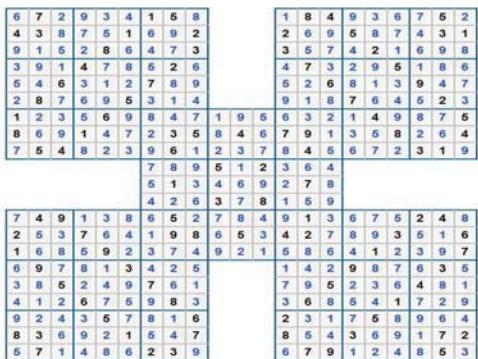
Le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse s'est également déplacé, aux côtés des autorités locales, dans la commune d'El Harrouch où il a suivi une exhibition de karaté et un plateau de danse Hip-Hop. La visite de M. Mellah se poursuivra samedi avec le coup d'envoi d'une course, à Stora, et l'inspection de la Maison de jeunes des Frères Saker, au centre-ville de Skikda, avant une réunion avec les représentants du mouvement associatif de la wilaya.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE SUPER-DIVISION DE HANDBALL (6^È J) Résultats et classement

CRB Baraki - MC Saïda 31 - 23
CRB Mila - GS Pétroliers 25 - 31
GS Boufarik - TR Sétif 29 - 26
Exempt : AB Barika

Classement:	Pts	J
1.GS Pétroliers	10	5
2.CRB Baraki	8	5
- MC Saïda	8	5
4.GS Boufarik	6	6
5.CRB Mila	2	5
- TR Sétif	2	5
7.AB Barika	0	5

Solution Samurai-sudoku N°273



Solution Mots Croisés N°273

GRASSOUILLET
LOCATIVE■ESE
AGIS■SUNNITE
SUD■PILA■TR■
■EEE■VA■AMAS
E■SUEE■ERODE
TI■BASER■TER
ENCAN■DEFI■V
■DIGERE■VII
REVES■NIL■OC
AXE■D■LIANE
TERTERELLE■SS

Solution Mots Fléchés N°273

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^E DE FINALE/BIS) Résultats partiels

Résultats partiels des matches aller des huitièmes de finale «bis» de la Coupe de la Confédération de football (CAF), prévus le week-end:

Vendredi 17 mai:

ES Sétif (ALG)- US Bitam (GAB) 2-0
FUS Rabat (MAR)- FAR Rabat (MAR) 1-0

Dimanche 19 mai:

TP Mazembe (RDC)- Liga Muçulmana (MOZ)
CA Bizertin (TUN)- Ismaily (EGY)
Enugu Rangers (NGR)- CS Sfaxien (TUN).

LIGUE 1 (30^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) **USMH-MCA** domicilié au stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach



Le match USM Harrach-MC Alger, prévu ce mardi, comptant pour la 30^e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, se jouera au stade du 1^{er}-Novembre d'El Harrach, a indiqué samedi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Une véritable polémique s'est d'ailleurs enclenchée depuis quelques jours autour de la domiciliation de ce derby, dont l'enjeu n'est autre qu'une deuxième place au classement, synonyme d'une qualification à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Lors de l'intersaison, la LFP avait décidé de faire jouer au stade du 5-Juillet toutes les rencontres opposant les clubs de la capitale, mais l'USMH insiste à accueillir le Doyen dans son stade fétiche du 1^{er} novembre, estimant qu'il s'agit d'un «droit légitime» après avoir disputé le match aller entre les deux équipes (victoire du MCA 2-1) au stade olympique, lieu de domiciliation de son adverse.

«En raison de la domiciliation des rencontres derbies de l'aller MCA-USMH et CRB-USMA sur les terrains des clubs recevant, les matchs retour auront lieu respectivement au stade du 1^{er} novembre d'El Harrach et au stade de Omar Hamadi», explique l'instance dirigeante de la compétition. A deux journées de la fin du championnat, l'USMH qui rendra visite au CS Constantine ce samedi après-midi, occupe la seconde place avec trois points d'avance sur le MCA qui reçoit en même temps le CA Batna.

1/8^E DE FINALE DE LA COUPE DE LA CAF

L'ESS bat l'US Bitam et prend une option sur la qualification

L'Entente de Sétif a battu, vendredi soir au stade du 8-Mai 1945, en 1/8^e de finale aller de la coupe de la Confédération africaine de football, l'équipe gabonaise de l'US Bitam par 2 buts à 0 (mi-temps 1-0).

El Okbi (40') et Aoudia (59') ont été les artisans de cette victoire qui permet aux Sétifiens de prendre une option sur la qualification aux 1/4 de finale de cette compétition, en attendant le match retour prévu dans deux semaines à Bitam. Deux coups de pied arrêtés, un par mi-temps, ont suffi au bonheur de l'équipe algérienne qui aura eu fort à faire devant une formation gabonaise athlétique, technique et très accrocheuse. Ce sont d'ailleurs les visiteurs qui se créeront la première occasion du match lorsqu'Alain Djissekedi profite

d'une remise de Massamba pour mettre un «boulet de canon» à quelques centimètres du poteau droit de Khedairia (18). Ce n'est qu'à l'approche de la pause que les joueurs d'Hubert Velud, assez brouillons à l'entame du match, décident des passer à la vitesse supérieure. Hichem El Okbi, malheureux sur une magnifique reprise de volée qui passe à côté (35'), aura plus de réussite 5' plus tard en exécutant de fort belle manière un coup franc excentré sur la droite du terrain qui trompe le gardien Bitseki (40'). En seconde période, Mo-

hamed-Amine Aoudia, signe, moins d'un quart d'heure après sa rentrée à la place d'Akram Djahni, son retour en reprenant victorieusement de la tête un nouveau coup franc d'El Okbi (59').

Deux buts d'écart qui donnent une marge assez confortable à l'équipe de l'Entente qui, malheureusement, perdra dans le temps additionnel. Farouk Belkaïd, expulsé pour avoir bousculé l'arbitre burkinabé qui s'était, il est vrai, laissé abuser par le keeper Bitski qui obtient un coup franc imaginaire en s'écroulant tout seul après avoir dégagé du poing dans les pieds d'un attaquant sétifien, idéalement placé.

Une vieille «astuce» typiquement africaine qui ne justifie cependant pas le comportement de Belkaïd, pourtant expérimenté, qui aurait pu faire l'économie d'un tel geste sur le referee.

Il reste qu'en dépit de la marge de 2 buts à 0, la qualification est loin d'être acquise et c'est peu dire que d'affirmer que les Aigles noirs se devront, dans deux semaines au Gabon, voler un peu plus haut et ne pas se contenter du «rasse-mottes» observé durant la majeure partie de la rencontre de vendredi soir à Sétif.



COUPE DE LA CAF (8^E DE FINALE BIS ALLER)

FUS de Rabat vainqueur de l'AS FAR de Rabat

Le derby marocain entre le FUS de Rabat et l'AS FAR de Rabat comptant pour le match aller des huitièmes de finale bis de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) a été remporté par les Fussistes (1-0).

Le but de la rencontre disputée, vendredi soir au complexe sportif prince Moulay Abdellah à Rabat, a été inscrit par Yassine El Kourdy contre son camp (9e). Le match retour se jouera entre le 31 mai et le 2 juin au même stade à Rabat.

JS KABYLIE

Hannachi négocie avec Tatem

Ferrah Menad

Selon une source autorisée, le président Hannachi négocie avec la coqueluche du Borussia local, l'USMH, Tatem. L'intérêt de Hannachi pour ce joueur ne date pas de cette saison puisqu'il l'a déjà contacté la saison dernière. Voulant jouer coûte qui coûte une compétition internationale d'après une source officielle, le meneur de jeu est en train de négocier avec le président Hannachi afin de trouver un terrain d'entente.

Yachir approché

Alors que la saison 2012/2013 n'est pas encore clôturé, l'opération recrutement d'intersaison est officiellement amorcée dans la majorité des clubs de Ligue 1 dont la JSK en particulier qui a déjà entamé les discussions avec plusieurs joueurs susceptibles de renforcer les rangs de l'effectif kabyle, pour jouer les premiers rôles l'année prochaine en Ligue 1 afin de participer à une compétition internationale, poussant de ce fait les responsables kabyles à faire vite afin de dénicher les meilleurs éléments du marché.

Auteur d'une saison époustouflante avec son club le MCA et d'une prestation de haute facture face à la JSK lors de la



25^e journée du championnat dernier sur le terrain du 1^{er}-Novembre, l'attaquant des Vert et Rouge, Yachir, âgé de 24 ans, a été officiellement approché par la direction kabyle, nous apprend un membre de la direction. Ce jeune joueur attire les convoitises en cette fin de saison, lui qui verra son contrat avec le MCA expirer dès le mois prochain. Selon certaines indiscretions, Yachir ne compte pas renouveler son contrat avec le doyen des clubs algé-

riens, lui qui souhaite connaître d'autres sensations et un autre niveau favorisant ainsi les offres des grands clubs.

La venue de Harb se précise

Comme rapporté précédemment par nos soins, Abderrazak Harb devrait succéder à Hamid Souibès au poste d'entraîneur des gardiens. Son nom circule dans l'entourage du club depuis plusieurs jours, mais à l'approche de la date de la reprise des entraînements, on parle de lui avec insistante. Même si les dirigeants ne veulent ni infirmer ni confirmer la venue de l'ex-entraîneur des gardiens de la JSMB, on croit savoir que celui-ci fait l'unanimité au sein du comité directeur. Ayant constaté que le niveau du gardien, Malik Asselah, ne cesse de régresser, les dirigeants ont jugé utile de faire appel à un entraîneur des gardiens capable de permettre à l'ex-pensionnaire des Sang et Or de retrouver son meilleur niveau. C'est ainsi qu'ils auraient jeté leur dévolu sur Harb qui a fait du bon travail avec le MCA et la JSMB. A moins d'une semaine de la reprise des entraînements, les dirigeants ne devront pas tarder à annoncer sa nomination dans le staff technique des Canaris. Si sa venue se confirme, Harb aura la lourde tâche de relancer la concurrence dans les bois.

HANDBALL

CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS (U-21) L'Algérie présente au rendez-vous du Caire en juin prochain

La sélection algérienne masculine de handball des moins de 21 ans (U21) prendra part au championnat arabe des nations de la catégorie, prévu du 16 au 23 juin 2013 au Caire (Egypte), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne (Fahb).

Outre l'Algérie, quatre autres pays ont confirmé leur participation au rendez-vous du Caire, à savoir l'Egypte (pays organisateur), la Tunisie, le Qatar et le Koweït, selon la presse égyptienne.

L'Union arabe de handball attend la présence de cinq autres nations à moins d'un mois du début du tournoi, pour atteindre la barre des dix sélections engagées, ajoute-t-on de même source.

Avant de s'envoler pour l'Egypte, les joueurs algériens, dirigés par l'entraîneur intérimaire Hassan Khodja



Fodhil, bénéficieront d'un stage pré-compétitif en Slovénie du 6 au 13 juin. Ce stage et le championnat arabe du Caire serviront de préparation au Sept national avant le Mondial des U-21, prévu du 14 au 29 juillet en Bosnie-Her-

zégovine, où il évoluera dans le groupe B, domicilié à Ljubljana (170 km de la capitale Sarajevo), en compagnie de l'Allemagne, de la Croatie, de la Suisse, du Qatar et des Pays-Bas.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE «NATIONAL 1» Le HC Béjaïa et le C Chelghoum Laïd en finale

Les équipes de handball du HC Béjaïa et du C Chelghoum Laïd ont arraché leur qualification en finale du championnat d'Algérie masculin de «National Une», en battant respectivement le NRB Touggourt (26-23) et l'ES Arzew (34-28), en demi-finales vendredi à Bou Ismail (Tipasa).

De son côté, le HC Souk Ahras a décroché la 5e place suite à sa victoire devant l'IC Ouargla (34-22).

La finale du championnat d'Algérie de «National Une» se déroulera en même temps que celle de la Super-Division.

Résultats :

HC Souk Ahras - IC Ouargla	34 - 22
HC Béjaïa - NRB Touggourt	26 - 23
C. Chelghoum Laïd - ES Arzew	34 - 28

COUPE D'ALGÉRIE (1/2 FINALES - SENIORS MESSIEURS)

Le tirage au sort fixé à mardi

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Algérie de handball (seniors messieurs) aura lieu mardi à Alger, a indiqué samedi la Fédération algérienne (FAHB).

Le président de l'instance fédérale, Mohamed Aziz Derouaz, animera une conférence de presse à l'issue de la cérémonie de tirage au sort, ajoute-t-on de même source. M. Derouaz devrait profiter de l'occasion pour faire le point sur le déroulement des différents championnats nationaux mais surtout sur la situation du handball algérien après la nouvelle correspondance de la Fédération internationale (IHF) au Comité olympique algérien (COA) concernant la crise entre la FAHB et l'instance internationale.

Les quarts de finale de la coupe d'Algérie masculine n'ont pas encore lieu et le calendrier de ce tour propose les rencontres suivantes :

MC Saïda - GS Pétroliers
O El-Oued - WO Rouiba
HBC El-Biar - C Chelghoum Laïd
ES Ain Touda - CRB Baraki

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Adrar
Direction de l'Administration Locale
NIS 097401019038332
Tél n° 049 96 92 28

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°/W.A/D.A.L/2013

La Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : Acquisition denrées alimentaires – Ustensiles de cuisines et matériel pour hébergement **dans le cadre de chapitre 37-16** répartis en 03 lots.

Lot n° 01 : Acquisition des denrées alimentaires.

Lot n° 02 : Acquisition ustensiles de cuisines.

Lot n° 03 : Acquisition du matériel pour hébergement.

Les sociétés et les commerçants (producteurs – importateurs ou grossistes) intéressés par cet avis d'appel d'offres national restreint peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'Adrar bureau des marchés et programmes Fax N° 049 96 88 47.

Les offres doivent contenir deux plis séparés, cachetés et avec la mention – offre technique et offre financière.

1-Offre Technique

1- Offre technique est composée de (dossiers administratif, fiscal et parafiscal) les pièces doivent être actualisées, originales ou copies légalisées.

- Cahier des charges (partie instruction aux

soumissionnaires).

- Déclaration à souscrire suivant modèle du cahier des charges cacheté et signé.

- Déclaration de probité.

- Registre de commerce.

- Statut pour les sociétés.

- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.

- Carte d'immatriculation fiscale.

- Attestation de mise à jour (CASNOS – CNAS).

- Extrait de rôle apuré ou échéancier.

- Casier judiciaire bulletin n° 03 du gérant.

- Références professionnelles.

- Liste des personnels.

- Liste du matériel avec les justifications (cartes grises, assurances...).

- Cahier de la prescription spéciale signé et paraphé par le soumissionnaire.

2-Offre financière

L'enveloppe de l'offre financière est composée de :

- Lettre de soumission cachetée et signée.

- Bordereau des prix unitaires.

- Devis quantitatif et estimatif.

Les deux offres technique et financière se-

ront introduites dans une enveloppe extérieure anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Soumission – Avis d'appel d'offres national ouvert
N°/WA/DAL/2013
ANE PAS OUVRIR

Déposées par porteur à la Direction de l'Administration Locale de la wilaya d'Adrar, bureau des marchés et programmes.

La date limite de dépôt des offres est fixée au quinzième (15^e) jour à 12h00 à compter du 1^{er} jour de la publication du présent avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis technique et financier sera tenue en séance publique au siège de la wilaya d'Adrar, Direction de l'Administration Locale le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h30. Dans le cas où ce dernier jour correspondant au jour férié, alors l'ouverture de ces plis se fera le jour suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres + la durée de préparation des offres.

JSM BÉJAÏA
Si Mohamed
Cédric :
«Je reprendrai les entraînements dans une dizaine de jours»



Le gardien de but international de la JSM Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Si Mohamed Cédric, convalescent après une blessure au coude, a affirmé hier qu'il reprendrait les entraînements dans «une dizaine de jours».

«J'ai déjà commencé à courir depuis quelques jours en solo et je peux dire que je retrouve progressivement mes sensations. En principe, je devrais reprendre les entraînements collectifs dans une dizaine de jours», a affirmé à l'APS le portier du club phare de Béjaïa. Si Mohamed Cédric avait été victime d'une luxation du coude lors du match retour des 16^e de finale de la Ligue des champions d'Afrique en déplacement face aux Ghanéens de l'Ashante Kotoko (1-1).

Après un contrôle médical, le gardien de but béninois avait été mis au repos pour une période de 45 jours, ce qui l'avait contraint à mettre fin prématurément à sa saison.

«Ce sont les aléas du football, et devant cette situation, on ne peut rien faire. Le jour où je vais retrouver l'ambiance de la compétition, cette blessure ne sera alors qu'un mauvais souvenir pour moi», a-t-il ajouté.

Appelé à donner son avis sur le parcours de son équipe cette saison, à deux journées de la fin du championnat, l'ancien élément du FC Montceau Bourgogne (France), s'est dit satisfait. «Franchement, en dépit de la jeunesse de notre effectif, je pense que nous avons accompli un parcours honorable, c'est vrai que nous aurions pu assurer notre maintien un peu plus tôt, mais la JSMB a confirmé cette saison qu'elle a du caractère et des joueurs sur qui il faudra compter à l'avenir», a-t-il poursuivi.

Enfin, et concernant son avenir professionnel, Si Mohamed Cédric, dont le contrat avec la JSMB arrivera à terme en juin prochain, reste indécis.

«Effectivement, je serai libre de tout engagement en juin, et je n'ai pris, pour le moment, aucune décision concernant mon avenir. Je préfère attendre la fin de saison pour me décider et consulter ma famille», a-t-il conclu.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (8^E DE FINALE/BIS) **Résultats partiels**

Résultats partiels des matches aller des huitièmes de finale «bis» de la Coupe de la Confédération de football (CAF), prévus le week-end:

Vendredi 17 mai:
 ES Sétif (ALG)- US Bitam (GAB) 2-0

FUS Rabat (MAR)- FAR Rabat (MAR) 1-0

Samedi 18 mai:
 JSM Béjaïa (ALG)- ES Sahel (TUN)
 Stade Malien (MLI)- Lydia Academic (Burundi)
 Kedus Giorgis (ETH)- Enppi (EGY)

Dimanche 19 mai:
 TP Mazembe (RDC)- Liga Muçulmana (MOZ)
 CA Bizertin (TUN)- Ismaily (EGY)
 Enugu Rangers (NGR)- CS Sfaxien (TUN).

APS

DOMICILIATION DU DERBY USMH-MCA **Le stade Tchaker aurait été le bon choix**

S. Ben

Alors que la grande et véritable polémique qui s'est engagée depuis quelques semaines autour de la domiciliation de ce derby entre l'USM Harrach et le MCA, prévu mardi prochain, comptant pour la 30^e et dernière journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, vient de connaître son épilogue avec la décision de le faire jouer à El Harrach, il faut dire qu'il aurait été judicieux de le faire jouer au stade Tchaker de Blida.

En réalité la polémique sur le lieu de domiciliation de ce derby remonte à quelques semaines lorsque le président de l'USM El Harrach, M. Mohamed Laïb avait déclaré que «dans le cas où le match serait programmé au 5 Juillet, je n'écarte pas l'éventualité de le boycotter ou d'aligner l'équipe espoir. Ce sera une manière de protester».

Et au président de l'USMH de préciser : «C'est notre droit de recevoir le MCA au stade du 1^{er} novembre de Mohammadia, comme ce fut le cas d'ailleurs face au CR Belouizdad. C'est vrai que la LFP nous a forcés à jouer les derbys algérois au stade du 5 Juillet, mais, pour une raison ou une autre, elle déroge à la règle en programmant des matchs sur les terrains des clubs recevants».

Par contre du côté du MCA, on se limite à dire que ce «serait au stade du 5 Juillet que ce derby aura lieu comme ce fut le cas pour les autres déjà disputés». Mais finalement la Ligue de football



professionnel précise après cette décision de faire jouer ce derby au stade Mohammadia d'El Harrach (1^{er} novembre) qu'«En raison de la domiciliation des rencontres derbys de l'aller MCA-USMH et CRB-USMA sur les terrains des clubs recevant, les matchs retour auront lieu respectivement au stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach et au stade de Omar Hamadi».

Or, le président de la SSPA, M. Kamel Amrouche, estime que «la domiciliation de ce derby est avant tout un problème de sécurité et il faut donc choisir le stade idéal pour l'abriter afin de préserver l'ordre public....».

Et justement, cette déclaration est bien pertinente. Et c'est ce qui devrait amener la LFP à revoir sa copie car le stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach ne se prête vraiment pas à un match de cette importance puisqu'il faut bien rappeler qu'à deux journées de l'épilogue, l'USMH occupe seule la 2^e place avec 53 points, avec trois longueurs d'avance sur le MCA, 3^e avec 50 points. Ce qui veut dire que ce match est décisif pour la 2^e place qualificative à la

Ligue des champions africaine la saison prochaine. Le stade du 1^{er} Novembre d'El Harrach ne pourra contenir toute la masse des supporters des deux équipes qui vont le prendre d'assaut dans le cas où le match sera maintenu sur ce terrain.

C'est un risque où le dérapage pourrait ne pas favoriser le bon déroulement de ce derby qui, justement de par, d'une part son caractère derby et ensuite et surtout de par son importance, le stade Tchaker qui est «neutre» devrait être idéal pour ne léser aucune formation. Les responsables d'El Harrach n'avait qu'un seul souci en réalité ne pas jouer deux fois chez l'adversaire. Mais faute d'exiguité de leur propre stade pour ce match «spécifique» de par la répercussion de son résultat sur l'une ou l'autre équipe devrait être disputé dans ce stade Tchaker qui pourrait contenir les supporters des deux équipes et qui favoriserait bien l'aspect sécuritaire.

En tous les cas la sagesse est mère de sécurité et de sûreté. C'est une certitude...

RC ARBAÂ

L'entraîneur Samir Boudjaârane donne son accord de principe pour rempiler

L'entraîneur du RC Arbaâ, promu en ligue 1 professionnelle de football, Samir Boudjaârane, a donné son accord de principe à la direction pour rempiler avec la formation d'Ezzerga en vue de la saison prochaine, a-t-on appris hier auprès de l'intéressé.

«J'ai rencontré récemment le président d'honneur du RCA, Adlène Djaâdi et nous avons évoqué mon avenir. Je lui ai donné mon accord de principe pour rester, mais rien n'est encore concrétisé en attendant une seconde réunion décisive



avec lui à la fin du mois courant», a affirmé à l'APS le coach du RCA.

Samir Boudjaârane a réussi à mener l'équipe de l'Arbaâ à une accession his-

térique en Ligue 1, après plusieurs années en divisions inférieures.

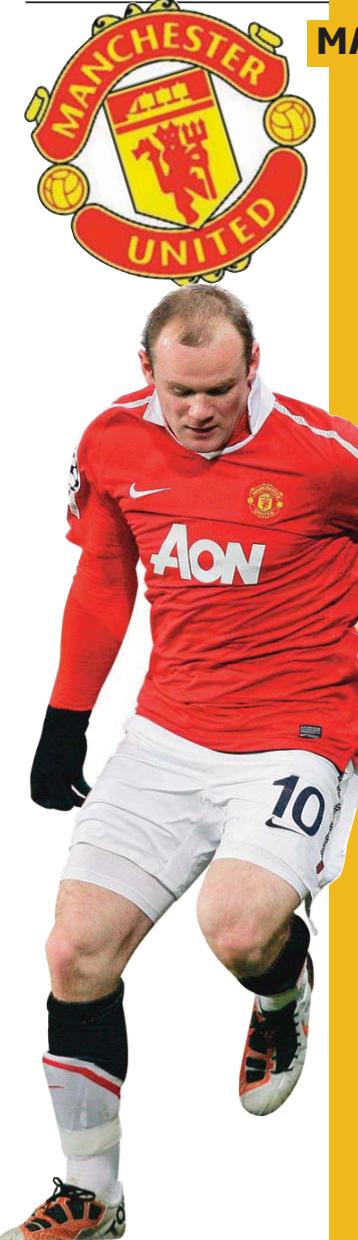
«La direction a clairement affiché son désir de me garder, elle prône la stabilité

au niveau du staff technique. Je dois négocier mon nouveau contrat et exiger que les moyens soient mis à ma disposition. Si on parvenait à trouver un accord, je serai ravi de rester au RCA», a-t-il ajouté.

L'ancien entraîneur du NA Hussein Dey (Ligue 2), a souligné qu'il avait reçu des contacts de «la part de clubs de Ligue 1 et de Ligue 2».

«J'ai reçu des contacts de certaines formations, mais ma priorité va à l'Arbaâ, cela est une évidence.

Une chose est sûre, mon avenir sera mis au clair à la fin du mois», a-t-il conclu.



MANCHESTER UNITED

Nicolas Gaitan pisté

Le mercato estival promet d'être riche. Manchester United s'intéresserait à la perle argentine du Benfica, Nicolas Gaitan. Après l'impressionnante saison qu'il a réalisée avec le Benfica, Nicolas Gaitan est dans les petits papiers de Manchester United à la recherche d'un milieu de terrain de qualité pour pallier le départ de Paul Scholes et qui serait prêt à dépasser les 29 millions d'euros que vaut l'Argentin, selon *Express*. Cependant, David Moyes pourrait trouver une autre solution et utiliser Anderson dans l'entrejeu mancunien.



Chelsea se mêle au dossier CR7 !

Selon le quotidien le *Daily Mail*, la formation de Chelsea aurait décidé de se mêler au dossier Cristiano Ronaldo. Sous contrat avec le Real Madrid, l'international lusitanien ne sait toujours pas de quoi sera fait son avenir, mais une chose est sûre, José Mourinho aimeraient le rapatrier avec lui chez les Blues.

Alex Ferguson fait ses adieux à la presse

Alex Ferguson va diriger pour la dernière fois son équipe de Manchester United sur la pelouse de West Bromwich Albion ce dimanche lors de la 38^e et dernière journée de Premier League. A l'occasion de sa dernière conférence de presse, le manager mancunien a fait ses adieux aux journalistes.



PSG Naples évoque le départ de Cavani !

Alors que le PSG semble faire la course en tête sur le dossier Edinson Cavani, Naples évoque aujourd'hui le départ du buteur uruguayen. Naples semble s'être fait une raison sur ses chances de conserver son meilleur buteur, Edinson Cavani, la saison prochaine. «Cavani dispose d'une clause de départ. Si quelqu'un paie la clause et que la destination convient au joueur, nous ne pouvons pas dire non», a lâché le président napolitain De Laurentiis à la *Gazetta dello sport*.



Tevez sur les tablettes de la Juventus ?

Toujours en pourparlers avec Higuain et Jovetic, la Juventus ne serait pas contre un départ de Tevez, dont le contrat expire en 2014. Son mirobolant salaire de 8M€ pourrait bien refroidir les ardeurs de la Vieille Dame, qui prône un recrutement en parfait accord avec l'économie du club. Mais si la Juve se retire des négociations, Carlos Tevez pourra toujours se tourner vers l'AS Monaco, club qui souhaite s'imposer le plus rapidement possible en Ligue 1 et qui dispose des moyens suffisants pour assumer son salaire.

La Juventus avance sur Berardi (Sassuolo)

La Juventus serait en contact très avancé avec Sassuolo pour s'assurer la copropriété du talentueux Domenico Berardi. Âgé de 18 ans, cet attaquant gaucher auteur de 11 buts en 36 matches cette saison est la véritable révélation du championnat de Serie B. Il resterait, toutefois, une saison de plus chez les Neroverdi en cas de montée en Serie A.

Un Arsenal nécessaire pour s'offrir Rooney

Pendant le mois d'août 2012, les dirigeants d'Arsenal avaient accepté de vendre Robin Van Persie à Manchester United. Bien évidemment, le départ du buteur néerlandais a affaibli les Gunners car il avait marqué pas moins de 37 buts toutes compétitions confondues lors de la saison 2011/2012. A en croire le *Daily Mirror*, le manager Arsène Wenger aimerait bien pouvoir s'appuyer sur un nouvel attaquant de classe mondiale susceptible de faire oublier «RVP». Alors que la piste qui conduit à Stevan Jovetic (Fiorentina) est toujours d'actualité et que le jeune Yaya Sanogo (Auxerre) serait, dixit *L'Yonne Républicaine*, d'accord pour venir à l'Emirates Stadium, le club londonien rêverait de s'offrir... Wayne Rooney.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) - **Fax** : 021.94.66.82
Email : contact@dknews-dz.com - **Site** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) /
Fax : 021.94.66.82 / **Email** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP SPA -
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Dimanche 19 Mai 2013 - 9 Radjeb 1434 - N° 276 - Première année

ALGÉRIE - QATAR**M. Messaitfa représente l'Algérie au 13^e Forum de Doha**

Le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective et des Statistiques, M. Bachir Messaitfa, se rendra aujourd'hui au Qatar pour représenter l'Algérie au 13^e Forum prévu du 20 au 22 mai courant, a-t-on appris hier auprès du ministère. Le forum examinera les développements de l'ordre mondial et son impact sur le monde arabe, les défis que rencontrent les nouvelles démocraties au Moyen Orient et l'état du développement à l'ombre de la crise économique, selon un communiqué du ministère. Les perspectives de la coopération internationale, les opportunités de développement de la «diplomatie numérique», la question des droits de l'homme et la situation de la femme dans le monde et dans les pays arabes seront notamment abordées. M. Messaitfa présentera, en compagnie de la représentante du ministère de la famille, de la solidarité et de la condition féminine, la vision de l'Algérie et sa position constante vis-à-vis des questions internationales notamment celles en rapport avec les équilibres économiques et commerciaux. Des chefs d'Etat et de gouvernement et d'éménents experts dans différents domaines participeront à ce forum, selon la même source.

L'Algérie condamne «fermement» les violences meurtrières contre les lieux du culte en Irak

L'Algérie a condamné hier «fermement» la série de «violences meurtrières» perpétrées contre les lieux du culte en Irak, exhortant les responsables politiques et religieux de ce pays à tout faire pour arrêter cette spirale «destructrice» qui «risque de rallumer les violences confessionnelles». «C'est avec une grande tristesse et une profonde préoccupation que nous suivons la série de violences meurtrières perpétrées contre les lieux du culte en Irak», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS. «Nous condamnons fermement les auteurs de ces violences et nous exhortons les responsables politiques et religieux ainsi que les personnalités influentes de ce pays à tout faire pour arrêter cette spirale de violence destructrice qui accroît la tension entre les communautés et risque de rallumer les violences confessionnelles», a ajouté la même source.

Condoléances

Les familles Foular, Haddou, parents et alliés ont la douleur de faire partie du deces de leur très chère et regrettée épouse, mère et grande mère



Mme Foular née Haddou Houria, survenue le 17 mai à 13h30 à l'âge de 73 ans.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

**A Allah nous appartenons,
à Lui nous retournons.**

ALGÉRIE - ALLEMAGNE**Le ministre allemand des Affaires étrangères à Alger**

Le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, est arrivé hier à Alger pour une visite de travail de deux jours à l'invitation de son homologue algérien, Mourad Medelci.

M. Guido Westerwelle a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci.

Cette visite illustre la volonté commune des deux pays d'intensifier leur dialogue politique et de promouvoir leur coopération bilatérale en explorant de nouvelles potentialités dans les secteurs allant de l'industrie aux nouvelles technologies en passant par ceux de l'énergie et des énergies renouvelables, a indiqué vendredi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani.

Cette visite qui intervient après celle effectuée par M. Medelci à Berlin en mars dernier, constitue également une



occasion de poursuivre la concertation sur des questions régionales d'intérêt commun, notamment la situation prévalant au Sahel, les évolutions au niveau du Maghreb, le cours des transitions engagées dans certains pays de la région et le processus de paix au Proche-Orient.

Au plan économique, la visite du ministre allemand sera une opportunité de passer en revue l'état des relations bilatérales et d'étudier les voies et moyens à même de leur imprimer une

dynamique qui soit à la mesure des potentialités que recèlent les économies des deux pays. La commission mixte algéro-allemande a tenu sa troisième session en mai 2013 à Berlin.

Cette commission, qui constitue un mécanisme d'impulsion et de soutien à la coopération bilatérale, a été mise en place à l'occasion de la visite du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en décembre 2010 à Berlin, à l'invitation de la chancelière allemande, Angela Merkel.

GRÈVE DES PILOTES D'AIR ALGÉRIE**Retour à la normale après des discussions entre la direction générale et le SPLA**

La grève des pilotes de ligne d'Air Algérie, qui a cloué au sol les appareils de la compagnie durant la matinée d'hier, «n'a duré que quelques heures», indique la compagnie dans un communiqué.

«Ce matin, des perturbations ont eu lieu sur l'ensemble des vols programmés pour la journée du 18 mai», précise Air Algérie dans un communiqué transmis à l'APS, précisant que «cette grève n'a duré que quelques heures».

Le rétablissement des vols dans l'après-midi a été décidé après des «discussions et négociations entre la direction générale à sa tête le P-DG Mohamed Salah Boulif et le syndicat» des pilotes de ligne, ajoute-t-on.

Ces discussions «portaient sur le protocole d'accord n°9 concernant la corporatation des pilotes ainsi que du régime de travail», précise la direction d'Air Algérie.

Selon le syndicat des pilotes de ligne algériens (SPLA), la grève surprise de quelques heures samedi est motivée notamment par l'application des différents



accords bilatéraux conclus avec la direction de la compagnie.

«Les pilotes de ligne d'Air Algérie ont observé un mouvement spontané de protestation», avec comme principale revendication «l'élaboration d'un statut particulier (régime spécifique) du pilote conformément à la loi du travail 90-11, notamment son article 11», précise le SPLA.

En outre, le syndicat des pilotes de ligne de la compagnie aérienne nationale revendique «l'application

des différents accords bilatéraux SPLA-Air Algérie», ajoute-t-on de même source.

Durant presque toute la matinée d'hier, tous les avions d'Air Algérie étaient cloués au sol à la suite du débrayage surprise de quelques heures des pilotes de ligne, a constaté un journaliste de l'APS à l'aéroport international d'Alger, où une certaine confusion régnait dans les guichets du pavillon national.

Les pilotes interrogés à l'aéroport d'Alger ont indi-

qué que leurs revendications sont notamment d'ordre «salarial». Aucun responsable du personnel naviguant technique (PNT), ou du SPLA n'était joignable sur place.

La compagnie nationale Air Algérie n'avait également donné aucune explication sur ce mouvement de protestation aux milliers de voyageurs. Les pilotes rencontrés sur place ont souligné que leur syndicat a entamé des négociations avec la direction d'Air Algérie dès les premières heures de la matinée.

Selon ces mêmes sources, les deux parties «sont parvenues à un accord» pour mettre fin à ce débrayage. Les détails de l'accord n'ont pas été révélés. A la suite à ces négociations, «des vols ont pu reprendre dès le début de l'après-midi», ajoute-t-on.

Un débrayage similaire avait été observé au mois de janvier 2012 pour pratiquement les mêmes revendications, avec en première ligne le «établissement du statut du pilote de ligne», une des principales revendications du syndicat.

APS